

**ÉVOLUTION DU SYSTÈME SCOLAIRE VAUDOIS
AU TRAVERS D'UN ENSEMBLE D'INDICATEURS**

Pierre-André Doudin

avec la collaboration de
Jean Moreau

Novembre 2002

*Dans le cadre des missions de l'URSP,
ses travaux sont publiés sous l'égide
du Département de la Formation et de la Jeunesse.
Les publications expriment l'avis de leurs auteurs
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
La situation du système scolaire vaudois comparé à celui des autres cantons suisses	8
Méthode	9
Résultats	12
1. Indicateurs d'input	12
1.1 Evolution des effectifs d'élèves en scolarité préobligatoire, obligatoire, post-obligatoire et des effectifs globaux	12
1.2 Evolution de la proportion d'élèves de nationalité étrangère dans l'enseignement obligatoire	12
1.3 Evolution des effectifs des élèves étrangers en scolarité obligatoire, par nationalité	13
1.4 Evolution des effectifs d'élèves arrivant d'un pays étranger en cours de scolarité obligatoire	13
1.5 Evolution de la proportion d'élèves arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité	14
1.6 Evolution de la proportion d'élèves n'ayant pas fréquenté l'école préobligatoire. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité	16
1.7 Evolution de la proportion d'élèves maintenus en 2 ^e année de l'école préobligatoire selon le sexe et la nationalité	17
1.8 Evolution de la proportion d'élèves avancés ou retardés lors de leur entrée en classe préobligatoire. Proportion totale	18
2. Indicateurs de processus	19
2.1 Evolution de la proportion d'élèves en retard (relativement à leur âge) en 1 ^{re} année primaire. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité	19
2.2 Evolution de la proportion d'élèves fréquentant les différentes divisions du secondaire I et les différents types de classes hors classe régulière	20
2.3 Evolution de la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élémentaires selon le sexe et la nationalité	21
2.4 Evolution de la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences moyennes selon le sexe et la nationalité	22
2.5 Evolution de la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élevées selon le sexe et la nationalité	23
2.6 Evolution de la proportion d'élèves scolarisés dans des classes regroupant des élèves en difficulté (non compris les classes d'accueil)	24
2.7 Evolution de la proportion d'élèves fréquentant les différents types de classes regroupant les élèves en difficulté selon le sexe et la nationalité	25
2.8 Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré de la scolarité obligatoire. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité	26
2.9 Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré primaire (1 ^{er} degré-4 ^e degré). Proportion globale, selon le sexe et la nationalité	27
2.10 Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré du secondaire I (5-9), selon le sexe et la nationalité	28

2.11	<i>Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences élémentaires. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité</i>	29
2.12	<i>Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences moyennes. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité</i>	30
2.13	<i>Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences élevées. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité</i>	31
2.14	<i>Evolution de la mobilité ascendante selon la division (degrés 6-9)</i>	32
2.15	<i>Evolution de la mobilité descendante selon la division (degrés 6-9)</i>	33
2.16	<i>Evolution des effectifs d'élèves en raccordement. Effectif global, selon le sexe et la nationalité</i>	34
3.	Indicateurs d'output	36
3.1	<i>Evolution de la proportion d'élèves en retard en fin de scolarité obligatoire (9° degré), selon la division et le sexe</i>	36
3.2	<i>Evolution de la proportion d'élèves qui décrochent en fin de 8° Proportion globale, selon le sexe et la nationalité</i>	39
3.3	<i>Evolution de la proportion d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire (8° année) pour chaque division, selon le sexe et la nationalité</i>	40
3.4	<i>Probabilité théorique d'accéder au 9° degré de la scolarité obligatoire sans redoubler et sans décrocher</i>	44
3.5	<i>Evolution de la proportion d'élèves qui commencent une maturité dans le canton après avoir fréquenté la division à niveau d'exigences élevées. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité</i>	45
3.6	<i>Evolution de la proportion d'élèves qui commencent une maturité dans le canton après avoir terminé leur scolarité obligatoire, selon le sexe et la nationalité</i>	46
4.	Indicateurs de ressources humaines	47
4.1	<i>Effectifs moyens des classes enfantines</i>	47
4.2	<i>Effectifs moyens des classes primaires</i>	48
4.3	<i>Effectifs moyens de chacune des trois divisions du secondaire inférieur</i>	49
	Synthèse	50
	Bibliographie	55
	Annexe	57

INTRODUCTION

L'objectif de ce travail est de décrire l'évolution du système scolaire vaudois au cours de ces quinze ou vingt dernières années et d'identifier les éventuels changements produits par les réformes successives (réforme de 1986/87 et début d'application d'EVM). Pour ce faire, nous définissons un ensemble d'indicateurs scolaires capables de rendre compte de cette évolution de manière aussi complète que possible. Le plan de ce travail est le suivant: après avoir présenté brièvement le point de vue de certains auteurs relativement à l'utilité des indicateurs scolaires pour gérer un système scolaire et en améliorer son efficacité, nous rappellerons les résultats de certaines recherches permettant, à l'aide d'indicateurs scolaires, de situer le système scolaire vaudois par rapport aux autres systèmes cantonaux. Nous présenterons ensuite les indicateurs retenus pour cette présente étude et les résultats indicateur par indicateur. Pour terminer, nous discuterons l'ensemble de ces résultats.

Dans de nombreux pays, autorités scolaires, chercheurs en éducation, enseignants s'intéressent aux performances de leur système éducatif et à la qualité de l'enseignement, avec pour objectif d'améliorer le niveau de formation des élèves en général et, plus particulièrement, des élèves appartenant à des minorités ethniques et à des groupes socioéconomiques défavorisés. L'amélioration du niveau de formation est considérée comme une urgence principalement pour des raisons *éthiques* mais aussi *économiques*:

- les nouveaux moteurs de la croissance seraient plutôt la “matière grise” et les services (tous deux exigeant une population très instruite) plutôt que la productivité industrielle (Marshall & Tucker, 1992);
- dans les comparaisons internationales concernant les compétences scolaires en mathématiques et en sciences, les élèves de certains pays d'Extrême-Orient (concurrents économiques des pays occidentaux) arrivent souvent en meilleure position que les élèves de pays européens ou des Etats-Unis (par ex. OCDE, 1995a; OCDE, 2001);
- les dépenses publiques en matière d'éducation sont très importantes, elles se doivent d'être efficaces;
- des taux de chômage élevés chez les jeunes sans formation professionnelle montrent qu'il faut améliorer l'efficacité des systèmes d'éducation et éviter une fracture sociale et la mise en place d'une “société à deux vitesses”.

Pour améliorer son efficacité, l'école a besoin d'outils de gestion efficaces, notamment des *données statistiques* aussi complètes que possibles et des *programmes de recherche* évaluant les performances du système éducatif et assurant le suivi des innovations et des réformes. Cette évaluation peut porter sur l'efficacité:

- de la *structure*, c'est-à-dire l'organisation globale du système scolaire,
- des *établissements* au sein d'un même système éducatif,
- de *mesures spécifiques*, telles les mesures de pédagogie compensatoire (redoublement, regroupement d'élèves en difficulté dans un même type de classe, etc.) ou encore les mesures prises pour faciliter l'intégration d'élèves d'origine étrangère.

Comme le soulignent Duru-Bellat & Mingat (1993), dans le domaine de l'école, domaine chargé d'opinions et d'arguments d'autorité, les données statistiques et les résultats empiriques n'ont rien d'accessoire. Nous pouvons ajouter que leur but est d'apporter un regard "extérieur" et de nouvelles idées en complément à ce qui se fait déjà, afin de rentabiliser les efforts importants des personnes du terrain. Ce regard ne se substitue pas à celui des praticiens, mais peut le compléter. Données statistiques et résultats de recherches devraient contribuer à cette "distance réflexive" que les différents acteurs de l'école se doivent d'adopter relativement à leur institution d'appartenance, à leurs représentations et à leurs pratiques. Cette distance réflexive est sans doute l'une des conditions nécessaires pour permettre à l'école de progresser et de gagner en efficacité (Martin & Doudin, 2000).

Les recherches sur les *indicateurs de l'enseignement* peuvent contribuer à l'instauration de cette distance réflexive et constituer un instrument privilégié pour l'analyse, la régulation et la gestion des systèmes éducatifs. Comme le relève Nuttall (1992, p. 17), *les indicateurs ont pour objet de fournir un aperçu du comportement et de l'efficacité des systèmes d'enseignement...* Ils permettent de repérer les éventuels dysfonctionnements et renseignent également sur les pratiques scolaires des enseignants. Ils fournissent ainsi un ensemble de feed-back qui permettent aux systèmes scolaires d'évoluer vers une plus grande efficacité. De plus, ils contribuent à *l'instauration d'un système de transparence dont on estime qu'il fait partie intégrante du processus démocratique* (OCDE, 1995b, p. 26), ce que MacBeath (1994) appelle *educational glasnost*. Ce rôle-clé des indicateurs n'a pas échappé à certains responsables de l'éducation. Ainsi, les travaux de l'OCDE comparent l'efficacité des systèmes éducatifs entre pays membres de cette organisation¹ (par ex. OCDE, 1995b; 2000). En Suisse, les travaux de l'*Office Fédéral de la Statistique* (OFS) comparent les différents systèmes scolaires cantonaux (par ex. OFS, 1995; 1999). Différents cantons suisses ont souhaité que des recherches spécialisées dans cette approche par indicateurs soient entreprises, tel le canton de Genève (par ex. SRED, 2001) ou le canton de Vaud (ce présent travail).

Du fait de la complexité des systèmes éducatifs et pour pallier l'aspect unidimensionnel d'un indicateur, il est indispensable de construire un ensemble cohérent d'indicateurs donnant une représentation aussi complète que possible de la situation que l'on souhaite décrire.

Il existe différentes façons de catégoriser les indicateurs. Par exemple, Bottani & Walberg (1992) proposent de classer les indicateurs de l'enseignement en 4 types:

1. *les indicateurs d'input* (entrée): caractéristiques des élèves lorsqu'ils entrent dans le système éducatif (sexe, nationalité, niveau socioéconomique, etc.);
2. *les indicateurs d'output* (sortie): caractéristiques des élèves lorsqu'ils sortent du système éducatif (taux d'abandon, type d'enclassement final, diplômes, etc.);
3. *les indicateurs de processus*: caractéristiques de l'organisation de l'école (programmes, pratiques pédagogiques, mesures de pédagogie compensatoire, etc.);

¹ Le projet INES (International Indicators of Educational Systems) a débuté en 1987. C'est en 1992 que fut publié le premier document comparant les indicateurs de l'enseignement au niveau international.

4. *les indicateurs de ressources financières et humaines* (budget, effectifs des enseignants, formation des enseignants, etc.).

Il existerait un lien de causalité entre indicateurs, les indicateurs d'input et de processus pouvant déterminer, dans une certaine mesure, les indicateurs d'output.

A la suite des travaux de Stern (1986) et de Teuber (1987), les modèles actuels visent à inclure des indicateurs d'environnement (caractéristiques de la collectivité comme les valeurs, la politique, les conditions sociales, etc.). Ainsi, dans le cadre de travaux de l'OCDE (1995a), on trouve des indicateurs d'environnement, de ressources (input), de processus et d'output (de résultats). Plus récemment, et comme le relève par exemple Gilomen (2001), de nouvelles dimensions thématiques sont venues s'ajouter, comme, par exemple, les parcours ou cursus scolaire des élèves (ce qui implique des données de type longitudinal permettant de suivre les élèves durant toute leur scolarité); les inégalités entre élèves qui peuvent être engendrées notamment par la structure scolaire et les programmes éducatifs (problème de l'équité); la durabilité des acquis de la formation des enseignants et par là l'accès à la formation continue. Ces nouvelles dimensions peuvent nécessiter, pour certaines tout au moins, la construction de nouveaux types d'indicateurs non compris dans la classification de Bottani & Walberg (op. cit.).

Idéalement, un système scolaire devrait disposer pour son pilotage et son évaluation d'un ensemble de données statistiques dont la cohérence reposerait sur un modèle théorique composé de différents types d'indicateurs (Johnstone, 1981). Ce modèle devrait permettre d'établir notamment des relations de cause à effet entre indicateurs et permettre l'interprétation des données statistiques dans un cadre conceptuel élaboré. Cependant, d'une part, comme le relève van Harpen (1992), les modèles sont généralement partiels, n'étudiant qu'un sous-domaine de l'enseignement et, d'autre part, les statistiques de l'enseignement sont souvent une collection de données sans cohérence interne – c'est le cas actuellement des rapports annuels de statistiques scolaires du canton de Vaud –, car ne faisant pas référence à un modèle théorique.

LA SITUATION DU SYSTÈME SCOLAIRE VAUDOIS COMPARÉ À CELUI DES AUTRES CANTONS SUISSES

Les recherches au moyen d'indicateurs scolaires ont permis de rassembler des données permettant de situer le système scolaire vaudois par rapport à celui des autres cantons suisses. Nous présentons quelques-uns des principaux résultats.

Comparé aux autres systèmes scolaires cantonaux, le système vaudois se caractérise par le recours particulièrement fréquent à deux pratiques (indicateurs de processus):

- le *redoublement*: pour la période allant de 1980/81 à 1993/94, le canton de Vaud est l'un des rares cantons qui voient le taux de redoublement augmenter alors que, dans la quasi-totalité des autres cantons, la proportion baisse, et parfois très fortement, quand bien même ces cantons voient leur proportion d'élèves étrangers augmenter encore plus fortement que celle du canton de Vaud (OFS, 1995); pour l'année scolaire 1997/98, le canton de Vaud présente, malgré une légère baisse, le taux d'élèves qui redoublent le plus élevé de tous les cantons suisses (OFS, 1999);
- l'*orientation d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage dans des classes regroupant*; pour la période allant de 1980/81 à 1993/94, Vaud présente, avec Bâle-Ville, la plus forte augmentation d'élèves dans ces types de classes parallèles (OFS, 1995); pour l'année scolaire 1997/98, le canton de Vaud arrive en première position au niveau des cantons latins et en cinquième position au niveau suisse (OFS, 1999) en ce qui concerne la proportion d'élèves jugés inaptes à suivre une classe "régulière" et orientés dans des classes regroupant des élèves en difficulté (classe à effectif réduit, classe de développement, classe de l'enseignement spécialisé).

Malgré l'importance de toutes ces mesures, l'efficacité du système n'est pas avérée:

- sur le plan des *performances scolaires*: les différentes recherches qui comparent les performances des élèves entre cantons romands (voir par ex. Soussi et al., 1995; IRDP, 2001) montrent que les élèves du canton de Vaud se situent tout au plus dans la moyenne;
- sur le plan de la *formation professionnelle*: pour l'année scolaire 1997/98, le canton de Vaud arrive l'avant dernier des cantons latins relativement au taux de diplômés au niveau du secondaire supérieur (formation générale et professionnelle) et en 23^e position (sur 26) au niveau de l'ensemble de la Suisse (OFS, 1999); il occupait la 25^e position en 1993/94 (OFS, 1995).
- sur le plan de la *santé des élèves*: dans le cadre d'une recherche menée sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé, les écoliers vaudois, comparés aux élèves de l'ensemble de la Suisse, ont une image d'eux-mêmes plus négative, se font plus de souci, notamment pour leurs résultats scolaires, sont plus fatigués, nerveux, tristes et irritables, consomment plus de médicaments pour des troubles dont certains seraient d'origine psychosomatique; ils ont moins de facilité à parler de "choses" qui les préoccupent avec leur entourage, notamment avec leur maître(sse) de classe (Abbet, Efionayi-Mäder & Rehm, 1993; Efionayi-Mäder, François & Le Gauffey, 1995).

MÉTHODE

En fonction des données statistiques disponibles au niveau de l'ensemble du système scolaire vaudois², nous avons pu définir une liste de 33 indicateurs d'input, de processus, d'output et de ressources humaines. Nous nous centrons plus particulièrement sur l'école obligatoire sans pour autant négliger certains aspects de l'école préobligatoire et post-obligatoire. Pour cette dernière, nous nous limitons à certaines informations relatives à la filière maturité. Cette liste d'indicateurs n'est certes pas exhaustive, mais devrait contribuer à fournir des informations importantes sur les principaux aspects de l'évolution du système scolaire et notamment sur l'évolution des proportions d'élèves qui présentent, à des degrés divers, des difficultés d'intégration scolaire (redoublement, retard, décrochage, divers types de classe regroupant des élèves en difficulté...). Relativement aux caractéristiques propres aux élèves, les données disponibles au niveau cantonal sont limitées à leur sexe, à leur origine nationale et à leur langue maternelle. Il n'existe aucune donnée, par exemple, relative à leur origine socioéconomique. Dans ce travail et chaque fois que cela est possible, les indicateurs retenus permettent une comparaison entre, d'une part, garçons et filles et, d'autre part, Suisses et étrangers, toutes nationalités étrangères confondues. Nous ne traiterons pas de la langue maternelle, cet indicateur s'avérant en partie redondant par rapport à celui de la nationalité. Chaque fois que les données statistiques le permettent, la période prise en compte va de 1978/79 à 1999/00. Cependant, les données statistiques scolaires se sont enrichies de manière importante dès 1987/88. Aussi de nombreux indicateurs traités dans ce travail commencent-ils dès cette date.

En ce qui concerne tout d'abord les *indicateurs d'input*, l'indicateur n° 1 permet de saisir l'évolution des effectifs d'élèves en scolarité préobligatoire, obligatoire et post-obligatoire (maturité). Les indicateurs n°s 2 à 5 rendent compte de l'ampleur du phénomène migratoire auquel l'école vaudoise est confrontée. Les indicateurs n°s 6 à 8 portent sur l'école préobligatoire. Ils nous informent du fonctionnement de l'école préobligatoire et pourraient être par conséquent considérés comme des indicateurs de processus, mais ils informent également sur les caractéristiques des élèves lors de leur entrée en scolarité obligatoire. De par la centration de ce travail sur la scolarité obligatoire, nous les considérons donc comme des indicateurs d'input. L'arrivée en cours de scolarité (indicateur n° 4) et la non-fréquentation du cycle enfantin (indicateur n° 6) peuvent être considérées comme des facteurs de risque sur le plan de la qualité de l'intégration scolaire (Doudin, 1998) et influencer certains indicateurs de processus (par exemple le redoublement, voir les indicateurs n°s 16 à 21) et de résultats (par exemple le taux de retard, voir l'indicateur n° 25). Il en va de même pour le maintien au cycle enfantin (indicateur n° 7) puisque différentes recherches ont montré que, loin d'apporter une aide à ces élèves, cette pratique aurait pour effet d'augmenter leur difficulté. Ces indicateurs d'input sont donc particulièrement importants à analyser.

² Sources: Statistiques scolaires (1978/79 à 1999/2000): résultats des recensements scolaires organisés dans les écoles publiques et les classes de l'enseignement spécialisé. Lausanne: DFJ; extraits de la base de données PISE du SCRIS (1987/88 à 1999/2000).

En ce qui concerne ensuite les *indicateurs de processus*, l'indicateur n° 9 nous informe sur la proportion d'élèves qui sont en retard³ en fin de 1 P. Cette information est importante car de nombreuses recherches montrent que des difficultés au début de la scolarité sont un mauvais pronostic pour la suite. Les indicateurs n°s 10 à 13 nous informent sur l'évolution des proportions d'élèves dans les trois divisions du secondaire I que l'on désignera par division à niveau d'exigences élémentaires, moyennes et élevées, ces termes recouvrant des sigles différents selon l'évolution de la structure scolaire. Cette mesure de différenciation dite "structurale" a des conséquences importantes au niveau de la formation post-obligatoire et notamment de la possibilité d'accéder au gymnase (et par là aux études universitaires) mais aussi à des formations professionnelles, certains apprentissages pouvant être plus faciles d'accès aux élèves qui ont fréquenté les divisions à niveau d'exigences élevées et moyennes. Mais le système scolaire vaudois recourt également à la différenciation structurale relativement aux élèves qui éprouveraient des difficultés plus ou moins importantes d'intégration scolaire. Ainsi, les indicateurs n°s 14 et 15 traitent du problème des élèves jugés par le système scolaire comme étant inaptes à suivre une classe régulière et orientés dans des classes regroupant des élèves en difficulté (classe à effectif réduit, classe de développement, classe de l'enseignement spécialisé). De nombreuses recherches ont permis de démontrer les effets souvent négatifs du recours au redoublement (par ex. Crahay, 1966; pour une synthèse des résultats, voir Doudin, 1996a) pour tenter de compenser des difficultés d'apprentissage scolaire présentées par certains élèves. Il est donc particulièrement important d'analyser le recours à cette pratique au travers des indicateurs n°s 16 à 21. Pour les indicateurs analysant la pratique du redoublement dans chacune des divisions du secondaire I, on se limitera aux degrés 7-9 qui, quelle que soit la structure scolaire, correspondent toujours à des degrés postérieurs à l'orientation-sélection. La mobilité entre divisions au cours du secondaire inférieur est traitée par les indicateurs n°s 22 et 23. Nous distinguons la mobilité ascendante ou promotionnelle (indicateur n° 22) qui s'accompagne dans la plupart des cas d'un redoublement de degré et la mobilité descendante (indicateur n° 23) qui fait suite à des difficultés scolaires. L'indicateur n° 22 doit être mis en regard de l'indicateur n° 24 qui traite des effectifs d'élèves en classe de raccordement, ce type de classe permettant également une mobilité ascendante, non pas en cours, mais après avoir achevé la scolarité obligatoire en division à niveau d'exigences élémentaires ou moyennes.

En ce qui concerne les *indicateurs de résultats*, nous analysons la proportion d'élèves en retard en fin de scolarité obligatoire (9° degré) (indicateur n° 25). Ce retard peut être dû principalement au redoublement d'un ou de plusieurs degrés au cours de la scolarité obligatoire, mais aussi à l'enclassement d'un élève provenant de l'étranger ou d'un autre canton suisse dans un degré inférieur à celui auquel il pourrait prétendre vu le degré fréquenté précédemment ou vu son âge. Cet indicateur est étudié uniquement en fonction du sexe des élèves, les données relatives à la nationalité n'étant pas disponibles. Tout système scolaire est confronté au problème du décrochage qui consiste à quitter l'école à l'âge légal, mais sans avoir fréquenté le ou les derniers degrés de la scolarité obligatoire. Cette population qui termine sans certification court le risque de rencontrer des problèmes importants d'insertion professionnelle et sociale. L'évolution des taux de décrochage est traitée par les indicateurs n°s 26 et 27. Il s'agit d'une estimation du taux de décrochage car, en fonction des données statistiques disponibles, il est impossible d'avoir un décompte exact.

³ Selon le SCRIS, un élève est considéré comme en retard en fin de 1P s'il a dépassé l'âge légal de 7 ans. Un même âge légal regroupe les enfants nés entre le 1er juillet d'une année donnée et le 30 juin de l'année suivante.

Cependant, la déperdition des effectifs entre le 8^e et le 9^e degré ne peut pas s'expliquer par la mobilité géographique, car on ne constate pratiquement aucune déperdition entre le 7^e et le 8^e degré. On peut donc attribuer en grande partie cette déperdition à l'effet de décrochage. L'indicateur n° 28 présente la probabilité théorique d'accéder au 9^e degré de la scolarité obligatoire sans redoubler et sans décrocher, c'est-à-dire un parcours que l'on pourrait considérer comme "idéal". La probabilité en 1 P de terminer sa scolarité en 9 ans, est définie par le rapport entre l'effectif restant d'une cohorte d'élèves de 1P terminant sa scolarité après 9 années et l'effectif initial de cette même cohorte en 1P. Ce rapport donne une idée de la déperdition scolaire, comprenant abandons et redoublements durant la scolarité primaire et secondaire I. Le calcul exact de ce taux suppose que l'on puisse suivre une cohorte d'élèves pendant cette période. Lorsqu'on ne dispose pas de ces informations, on peut estimer cette probabilité en multipliant les taux de promotion pour chaque degré. On fait alors l'hypothèse que, pour chaque degré, le taux de promotion des élèves du cursus normal est identique à celui de l'ensemble de la volée, comprenant aussi les redoublants et les nouveaux arrivants, ce qui introduit une certaine inexactitude dans le résultat. Les indicateurs n°s 29 et 30 concernent la scolarité post-obligatoire et plus particulièrement l'accès à la filière maturité. Nous les considérons comme l'un des résultats de la scolarité obligatoire et les classons par conséquent dans la catégorie des indicateurs de résultats. Ces indicateurs ne prennent pas en compte les élèves qui suivent, hors du canton, une filière conduisant à la maturité artistique.

Enfin, les *indicateurs de ressources humaines* portent sur les effectifs moyens d'élèves par classe (indicateurs n°s 31 à 33). Du moment que l'effectif moyen d'élèves par classe dépend notamment du nombre d'enseignants, nous avons choisi de les considérer comme des indicateurs de ressources humaines.

Pour l'ensemble des indicateurs, les données chiffrées se trouvent en annexe.

RÉSULTATS

1. INDICATEURS D'INPUT

1.1. Evolution des effectifs d'élèves en scolarité préobligatoire, obligatoire, post-obligatoire et des effectifs globaux

A la figure 1, malgré les apparences, les différents effectifs augmentent sensiblement durant la période prise en compte. Ainsi l'augmentation des effectifs est de 34% en scolarité préobligatoire, de 23% en scolarité obligatoire et de 63% en scolarité post-obligatoire. Sur un plan global, l'augmentation des effectifs d'élèves est de 27%.

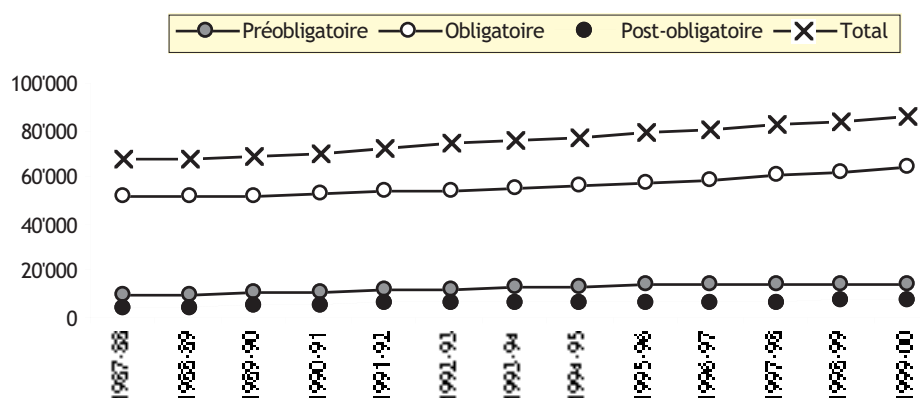


Figure 1 : Evolution des effectifs d'élèves en scolarité préobligatoire, obligatoire, post-obligatoire et des effectifs globaux

1.2. Evolution de la proportion d'élèves de nationalité étrangère dans l'enseignement obligatoire

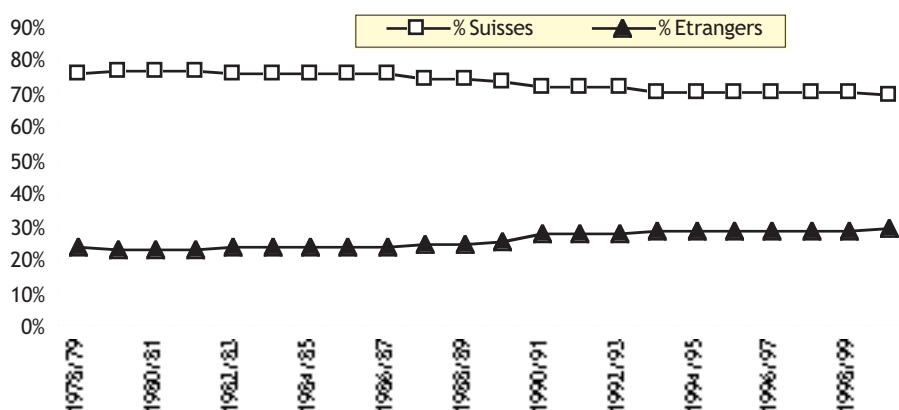


Figure 2 : Evolution de la proportion (en %) d'élèves suisses et étrangers dans l'enseignement obligatoire

Comme le montre la figure 2, la proportion d'élèves de nationalité étrangère (toutes nationalités confondues) augmente sensiblement durant la période considérée; en effet, pour l'année scolaire 1978/79, cette proportion était de 24%; en 1999/2000, elle est de 30%. C'est essentiellement au cours de la période allant de 1987/88 à 1993/94 que l'augmentation est la plus importante.

1.3. Evolution des effectifs des élèves étrangers en scolarité obligatoire, par nationalité

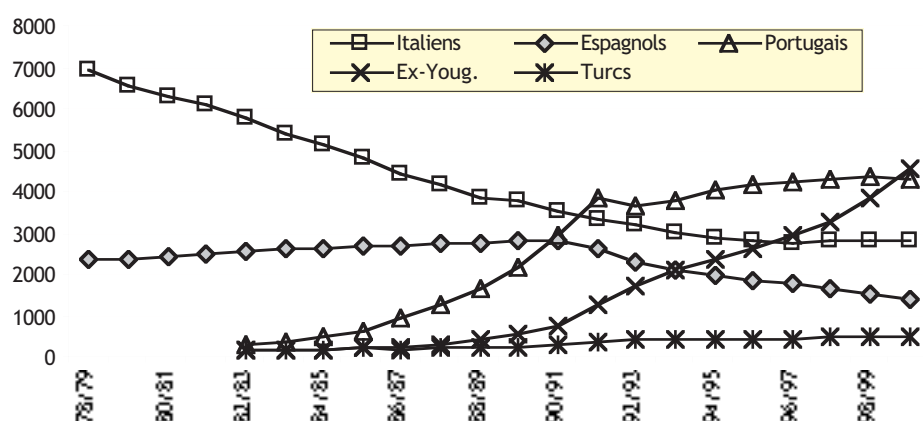


Figure 3 : Evolution des effectifs des élèves étrangers en scolarité obligatoire par nationalité

La figure 3 montre l'évolution des effectifs d'élèves en scolarité obligatoire pour les nationalités parmi les plus représentées actuellement dans le canton. Les effectifs des élèves italiens sont en constante diminution au point que, dès l'année scolaire 1991/92, les élèves italiens ne constituent plus la population étrangère la plus représentée dans l'enseignement vaudois. La population d'élèves espagnols qui voyait ses effectifs augmenter légèrement jusqu'en 1989/90 tend, ces dernières années, à diminuer de manière importante. La population de nationalité turque augmente légèrement. Sous l'effet du regroupement familial (Doudin, 1996b), les effectifs des élèves portugais augmentent de manière importante essentiellement au cours des années 80 alors que, sous l'effet de la guerre dans les Balkans, la population d'élèves originaires des pays de l'ex-Yougoslavie augmentent considérablement au point de former actuellement la population d'origine étrangère la plus nombreuse. Ainsi, non seulement la proportion d'élèves étrangers en scolarité obligatoire a sensiblement augmenté, mais la composition de cette population a également beaucoup évolué.

1.4. Evolution des effectifs d'élèves arrivant d'un pays étranger en cours de scolarité obligatoire

Comme le montre la figure 4, le nombre d'élèves arrivant de l'étranger en cours de scolarité obligatoire a fortement augmenté au cours de la période considérée (481 en 1987/88; 1267 en 1999/2000) avec des variations importantes d'une année à l'autre. Nous constatons une forte augmentation à la fin des années 80 (qui correspond à l'afflux d'élèves portugais, voir figure 3), une diminution presque aussi importante au début des années 90 et

enfin une forte augmentation au cours de ces dernières années (qui correspond à l'afflux d'élèves d'ex-Yougoslavie, voir figure 3).

Les effectifs de garçons et de filles sont assez proches avec, lors de certaines années, une légère surreprésentation de garçons qui s'explique en partie par la surreprésentation des garçons dans la population globale (51% de garçons; 49% de filles).

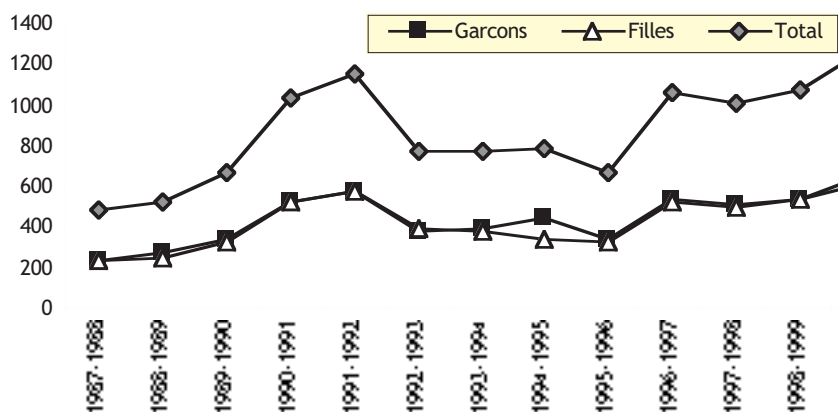


Figure 4 : Evolution des effectifs d'élèves arrivant d'un pays étranger en cours de scolarité obligatoire. Effectif global et selon le sexe

1.5. Evolution de la proportion d'élèves arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement obligatoire. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

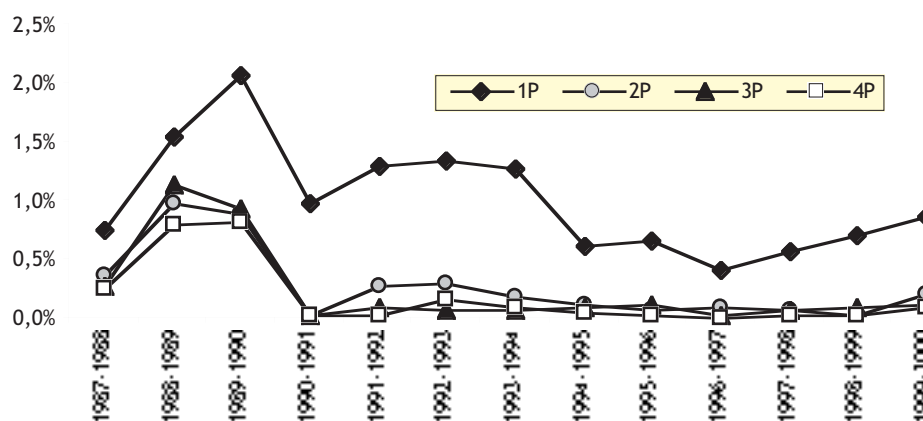


Figure 5 : Evolution de la proportion (en %) d'élèves arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement obligatoire. Proportion globale et selon les degrés primaires

A la figure 5 nous présentons pour chacun des degrés 1P à 4P la proportion globale

d'élèves arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement obligatoire. Cette proportion est évidemment plus élevée en 1P que pour les autres degrés considérés mais avec des variations importantes d'une année à l'autre. Pour tous les degrés pris en considération, c'est en 1988/89 et 1989/90 que les proportions sont les plus élevées, ce qui correspond à l'afflux d'élèves portugais (voir figure 3).

La figure 6 montre pour le degré 1P qu'il n'y a pas une surreprésentation systématique de filles ou de garçons arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement obligatoire. Garçons et filles présentent des proportions assez proches l'une de l'autre de plus, si certaines années on constate une proportion plus élevée de filles, pour d'autres années la proportion de garçons est plus élevée. Les résultats montrant les mêmes tendances pour les degrés 2P à 4P, nous renonçons à leur présentation graphique.

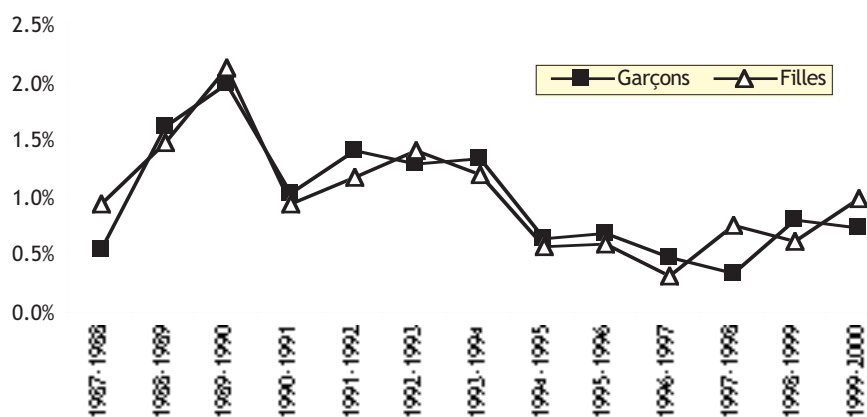


Figure 6: Evolution de la proportion d'élèves arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement. Proportion en 1P selon le sexe

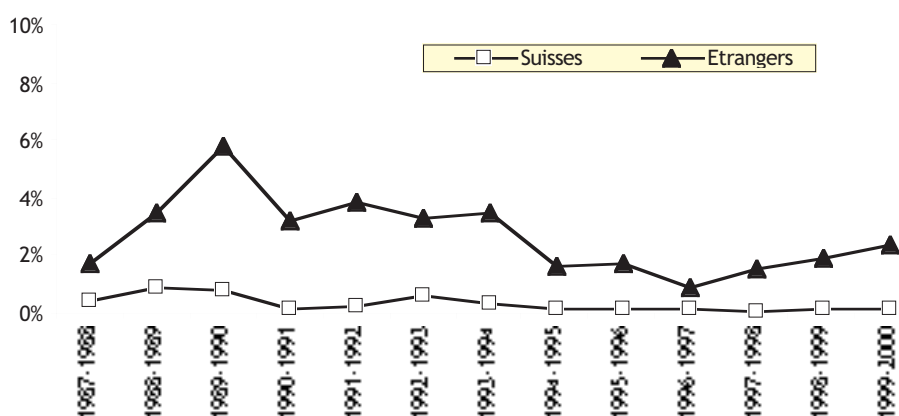


Figure 7: Evolution de la proportion (en %) d'élèves arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement selon la nationalité en 1P

En ce qui concerne la nationalité, nous constatons à la figure 7 une surreprésentation systématique des élèves de nationalité étrangère. Bien que les variations soient importantes d'une année à l'autre, la proportion pour l'année 1999/00 est quasi identique à celle de

1987/88. Pour les degrés 2P à 4P, la proportion d'élèves suisses est quasi nulle et nous renonçons également à présenter les résultats sous forme graphique.

1.6. Evolution de la proportion d'élèves n'ayant pas fréquenté l'école préobligatoire.
Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

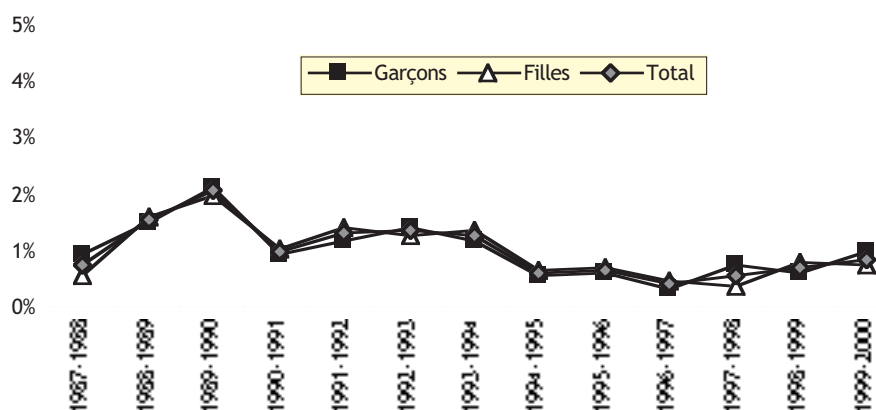


Figure 8: Evolution de la proportion (en %) d'élèves n'ayant pas fréquenté l'école préobligatoire. Proportion globale et selon le sexe

Comme nous pouvons le voir à la figure 8, la proportion d'élèves qui n'ont pas fréquenté l'école préobligatoire avant de commencer l'école obligatoire (1P) est relativement faible mais fluctue tout de même de manière importante (entre .08% en 1987/88 et 2.1% en 1989/90). C'est à la fin des années 80 que la proportion est la plus élevée. Après avoir diminué au début des années 90, cette proportion augmente au cours de ces dernières années pour se situer à 0.9% en 1999/00. Cette proportion est proche de celle de la première année prise en compte (0.8% en 1987/88). Généralement les proportions de garçons et de filles n'ayant pas fréquenté l'école préobligatoire avant de commencer l'école obligatoire sont semblables (figure 8). Pour certaines années (par ex. 1987/88 et de 1997/98 à 1999/00), les écarts entre sexes sont plus importants sans que nous puissions néanmoins identifier une surreprésentation systématique d'un sexe sur l'autre. La similitude des effectifs représentés dans les figures 6 et 8 suggère que les élèves qui n'ont pas fréquenté l'école préobligatoire correspondent aux élèves arrivant de l'étranger.

Par contre la surreprésentation des élèves d'origine étrangère et la sous-représentation des élèves d'origine suisse est systématique pour toutes les années prises en compte (voir figure 9) et l'écart entre populations a tendance à augmenter (1.4% en 1987/88; 2.2% en 1999/00)⁴. La proportion d'élèves étrangers n'ayant pas fréquenté l'école préobligatoire avant de commencer l'école primaire diminue de manière importante (5.8% en 1989/90; 0.9% en 1996/97), de même la proportion d'élèves suisses (1% en 1988/89; 0.13% en 1997/98).

⁴ Pour comparer les distributions de fréquence sur deux populations différentes (filles, garçons; suisses, étrangers), nous avons calculé les écarts des proportions correspondantes. Il convient de relever que ces proportions sont calculées sur des populations différentes chaque année.

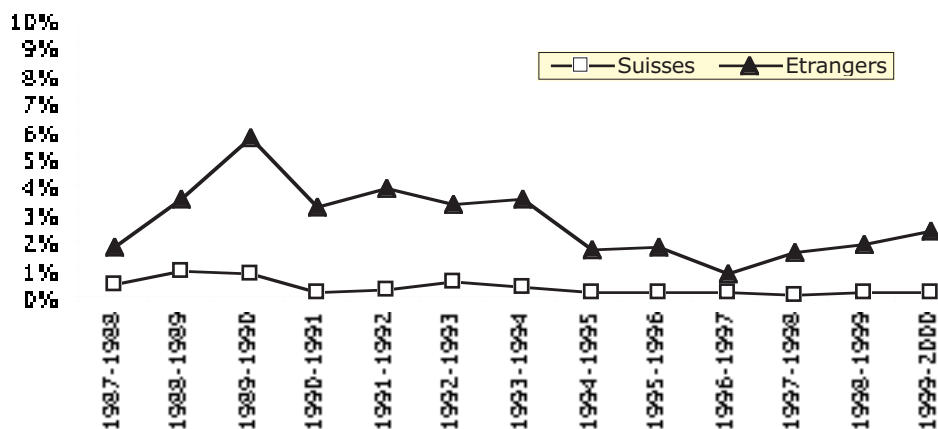


Figure 9: Evolution de la proportion (en %) d'élèves n'ayant pas fréquenté l'école préobligatoire selon la nationalité

1.7. Evolution de la proportion d'élèves maintenus en 2^e année de l'école préobligatoire selon le sexe et la nationalité

Comme le montre la figure 10, la proportion globale d'élèves ayant achevé la 2^e année de l'école préobligatoire et qui y sont maintenus une année supplémentaire a augmenté au cours de la période considérée (0.3% en 1990/91; 0.7% en 1999/00). Cependant cette proportion diminue sensiblement pour la dernière année prise en compte. Il est possible que la généralisation du cycle initial en 1998/99 et 1999/2000 ait une influence sur la diminution de la proportion totale d'élèves maintenus. Si, pour certaines années, l'écart entre filles et garçons est faible voire nul (notamment pour l'année 1999/00), pour d'autres années, et plus particulièrement pour les années 1997/98 et 1998/99, nous constatons une surreprésentation des garçons et une sous-représentation des filles.

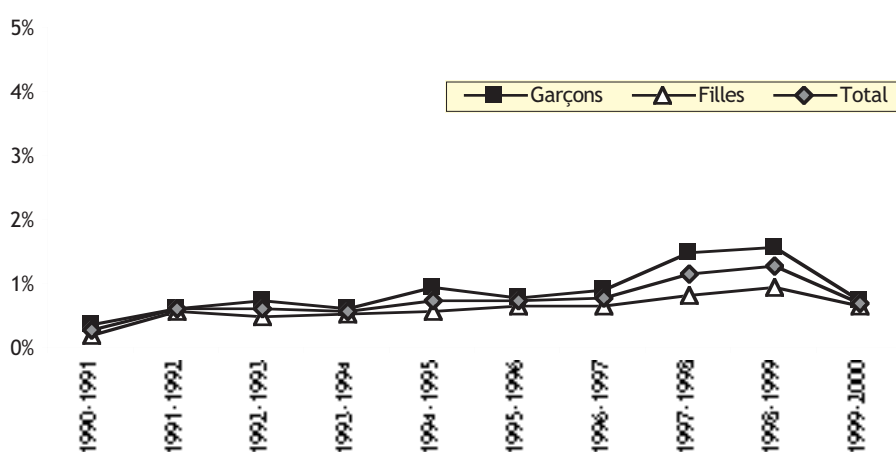


Figure 10: Evolution de la proportion (en %) d'élèves maintenus en 2^e année de l'école préobligatoire. Proportion globale et selon le sexe

Par contre nous pouvons constater à la figure 11 une nette surreprésentation des élèves

étrangers et une sous-représentation des élèves d'origine suisse et ceci pour toute la période prise en considération. L'écart entre populations varie cependant selon les années. Pour les deux dernières années prises en compte (1998/99 et 1999/00), l'écart entre populations est plus faible que pour les années 1992/93 à 1995/96 et surtout pour

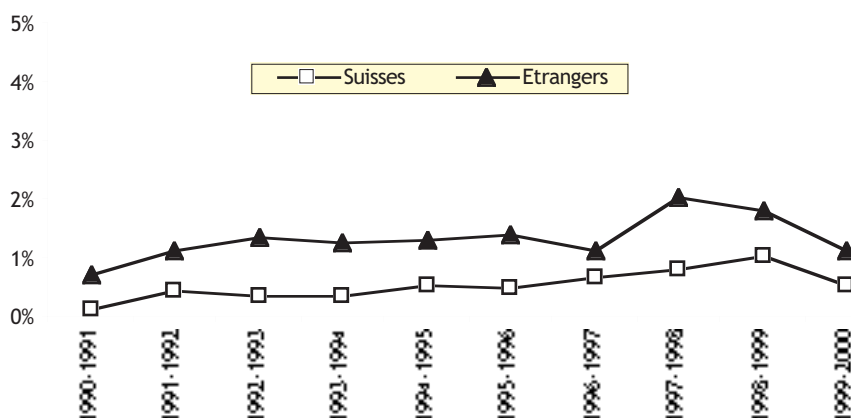


Figure 11: Evolution de la proportion (en %) d'élèves maintenus à l'école préobligatoire selon la nationalité

l'année 1997/98.

1.8. Evolution des proportions d'élèves avancés⁵ et retardés lors de leur entrée en classe préobligatoire. Proportion totale

A la figure 12, nous voyons que la proportion d'élèves avancés reste relativement stable dès 1992/93 pour se situer à 2.5% en 1999/00. Par contre la proportion d'élèves retardés augmente nettement et de façon régulière pour se situer à 6.2% en 1999/00.

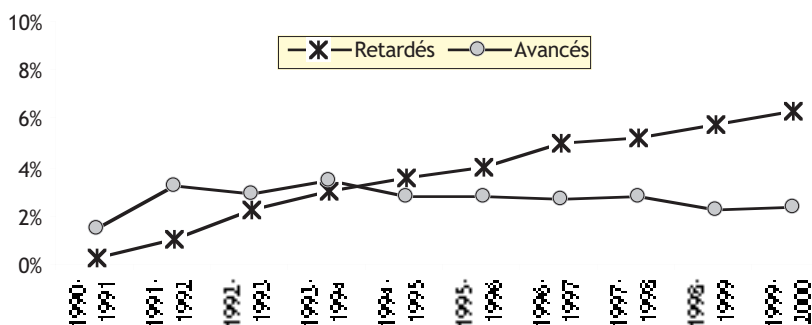


Figure 12: Evolution des proportions (en %) d'élèves avancés et retardés lors de leur entrée en classe préobligatoire. Proportion totale.

⁵ L'âge civil pour être admis à l'école préobligatoire est fixé à 4 ans révolu au 30 juin avec un écart admis de plus ou moins deux mois.

2. INDICATEURS DE PROCESSUS

2.1. Evolution de la proportion d'élèves en retard (relativement à leur âge) en 1^{re} année primaire. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

Comme le montre la figure 13, au cours de la période considérée, la proportion d'élèves en retard au début de la scolarité obligatoire augmente fortement (3.1% en 1987/88; 9.4% en 1999/00). Pour chaque année considérée, nous constatons une surreprésentation des garçons et une sous-représentation des filles. L'écart entre garçons et filles est plus important pour la période 1994/95 à 1999/00 que pour la période 1987/88 à 1993/94.

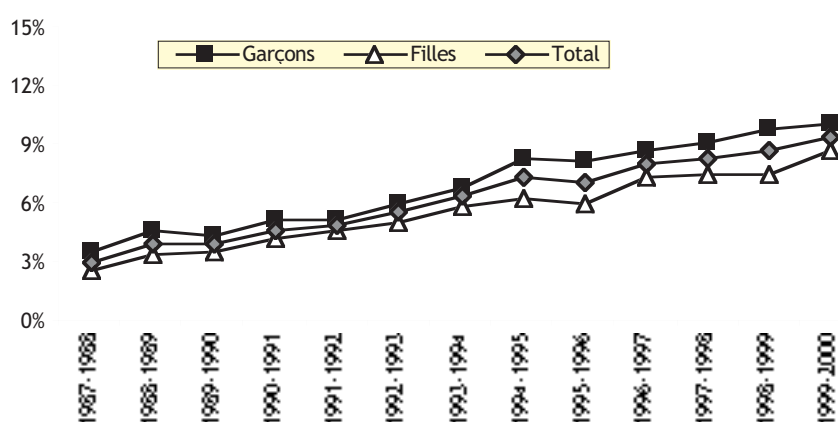


Figure 13: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en retard en 1^{re} année primaire. Proportion globale et selon le sexe

Tant parmi les élèves d'origine suisse qu'étrangère, nous constatons une augmentation importante du taux de retard en 1P (figure 14). Pour toutes les années considérées, les élèves étrangers sont surreprésentés et les élèves suisses sous-représentés. Cependant, l'augmentation est proportionnellement plus forte chez les élèves suisses que chez les élèves étrangers et l'écart entre populations est plus faible au cours de ces dernières années.

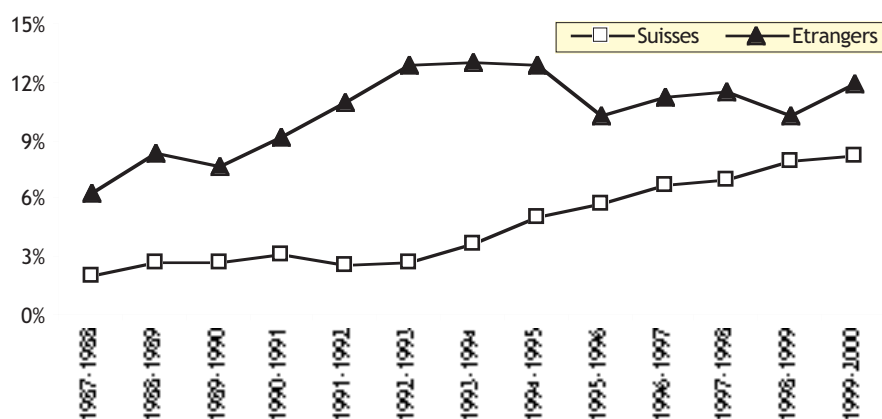


Figure 14: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en retard en 1^{re} année primaire selon la nationalité

2.2. Evolution de la proportion d'élèves fréquentant les différentes divisions du secondaire I et les différents types de classes hors classe régulière

Comme le montre la figure 15, les proportions d'élèves dans les différentes divisions du secondaire I ont beaucoup évolué au cours de la période considérée⁶. La proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élémentaires (CTO) diminue fortement (40.2% en 1978/79; 25.8% en 1999/00); la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences moyennes (SUP) augmente légèrement (32% en 1978/79; 34.7% en 1999/00); la proportion d'élèves en division à niveau d'exigences élevées (PG) augmente plus fortement (23.6% en 1978/79; 31.5% en 1999/00). La proportion d'élèves en âge de fréquenter le secondaire I mais suivant différents types de classes qui regroupent des élèves dits en difficulté augmente (classes de développement (D) : 2.2% en 1978/79 à 3.2% en 1999/00; classes à effectif réduit (ER) : 0.9% en 1990/91; 1.1% en 1999/00; enseignement spécialisé (ES) : 2.1% en 1978/79; 2.5% en 1999/00; classes d'accueil (AC) : 0.3% en 1990/91; 1.2% en 1999/00).

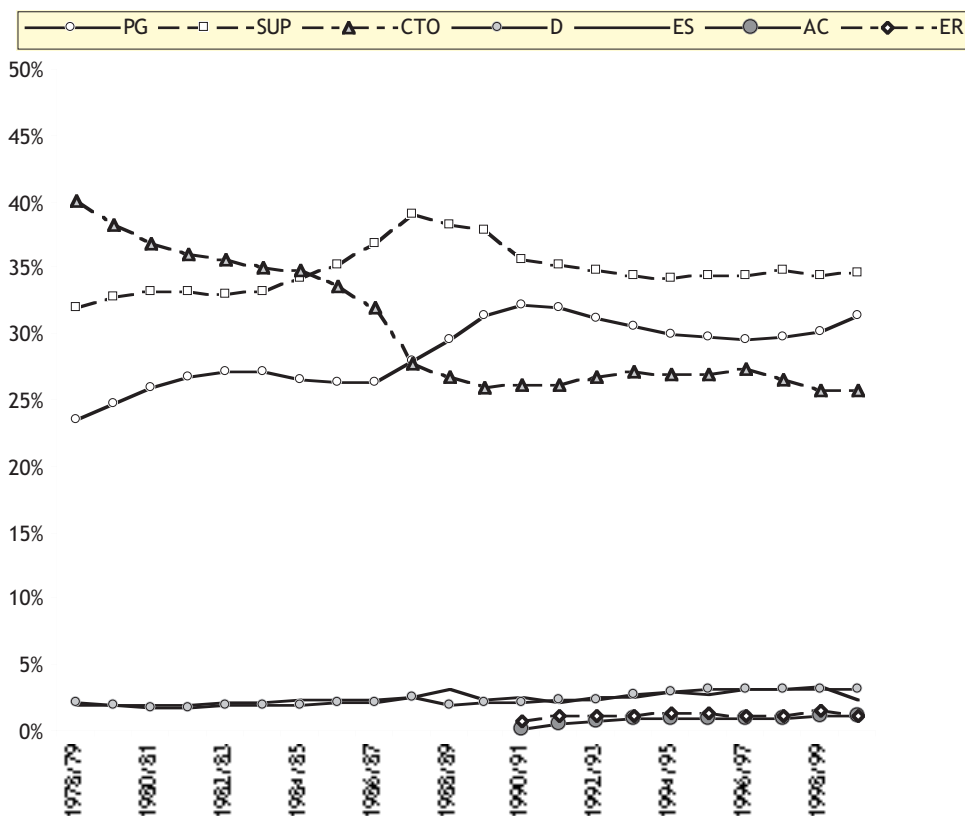


Figure 15: Evolution de la proportion (en %) d'élèves fréquentant les différentes divisions du secondaire I et les différents types de classes hors classe régulière

⁶ La période considérée comprend 3 organisations différentes du système scolaire avec, pour chacun, une entrée dans le secondaire I à des degrés différents (5^e, 6^e, ou 7^e degré).

2.3. Evolution de la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élémentaires selon le sexe et la nationalité

A la figure 16, nous voyons que, pour chaque année, les garçons sont surreprésentés en division à niveau d'exigences élémentaires et les filles sous-représentées. L'écart entre populations reste relativement constant au cours de la période considérée. En 1978/79 l'écart était de 4.4%; il est de 4.6% en 1999/00. Les élèves d'origine étrangère sont nettement surreprésentés dans cette division (voir figure 17) et l'écart entre populations a tendance à augmenter au cours de la période considérée (l'écart était de 13.5% en 1978/79; il est de 15.7% en 1999/00). Nous pouvons néanmoins constater pour la dernière année prise en compte une légère diminution de l'écart du fait d'une diminution de la proportion d'élèves étrangers dans ce type de division.

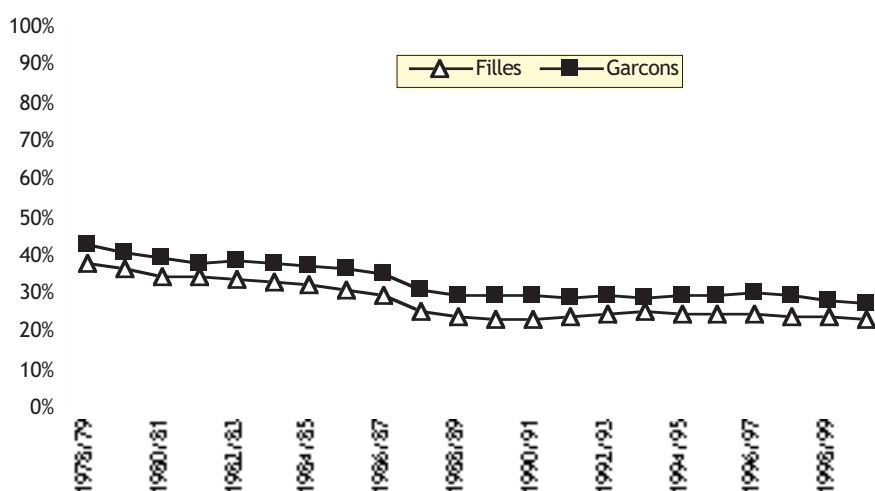


Figure 16: Evolution de la proportion (en %) d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élémentaires selon le sexe

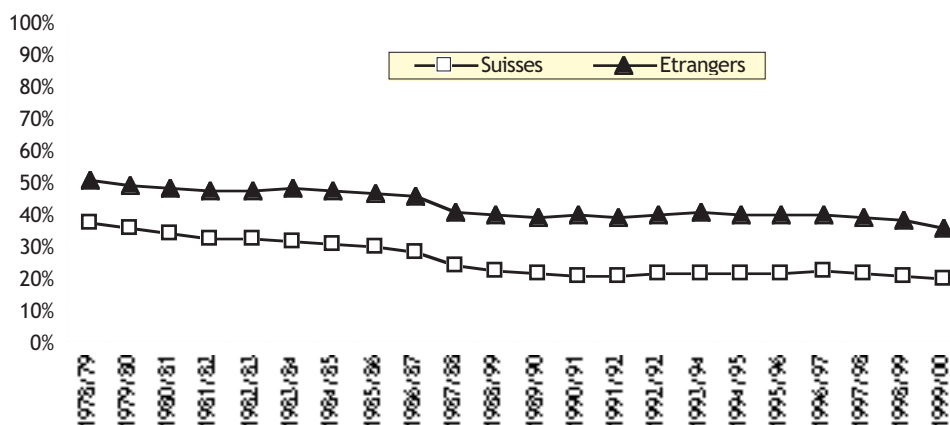


Figure 17: Evolution de la proportion (en %) d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élémentaires selon la nationalité

2.4. Evolution de la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences moyennes selon le sexe et la nationalité

Dans la division à niveau d'exigences moyennes, les filles sont surreprésentées alors que les garçons sont sous-représentés (voir figure 18). L'écart entre populations est néanmoins faible mais plus important lors de la dernière année prise en compte (3.6% en 1999/00) relativement à la première année (1.2% en 1978/79). Les élèves suisses sont surreprésentés (voir figure 19) dans cette division, alors que les élèves d'origine étrangère sont nettement sous-représentés. L'écart entre populations est légèrement plus faible en 1999/00 (10.1%) qu'en 1978/79 (11.4%).

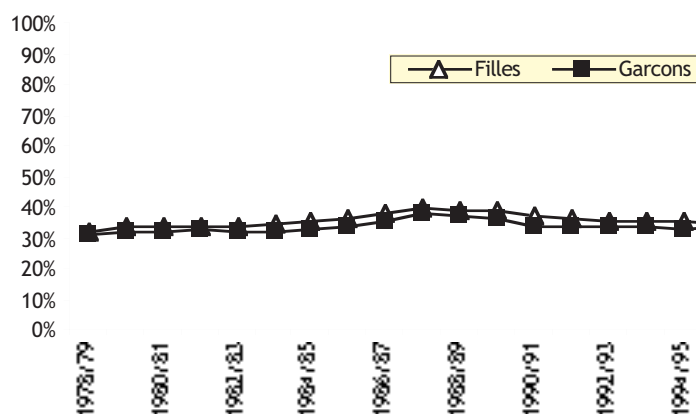


Figure 18: Evolution de la proportion (en %) d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences moyennes selon le sexe

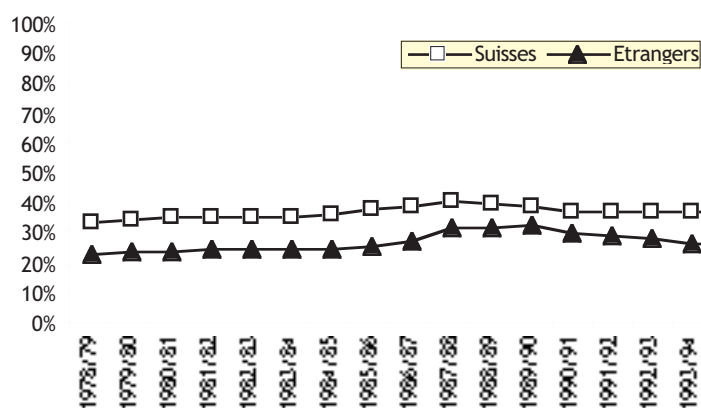


Figure 19: Evolution de la proportion (en %) d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences moyennes selon la nationalité

2.5. Evolution de la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élevées selon le sexe et la nationalité

A la figure 20, nous voyons que les filles sont surreprésentées dans la division à niveau d'exigences élevées et ceci pour toutes les années prises en compte. L'écart entre populations est légèrement plus faible pour la dernière année prise en compte (4.8% en 1999/00) par rapport à la première année (5.7% en 1978/79). Quant aux nationalités, la figure 21 nous montre que les élèves suisses sont nettement surreprésentés alors que les élèves d'origine étrangère sont sous-représentés. L'écart entre populations va croissant dès l'année 1981/82. En 1978/79, l'écart était de 5.6%, il est de 20.8% en 1999/00.

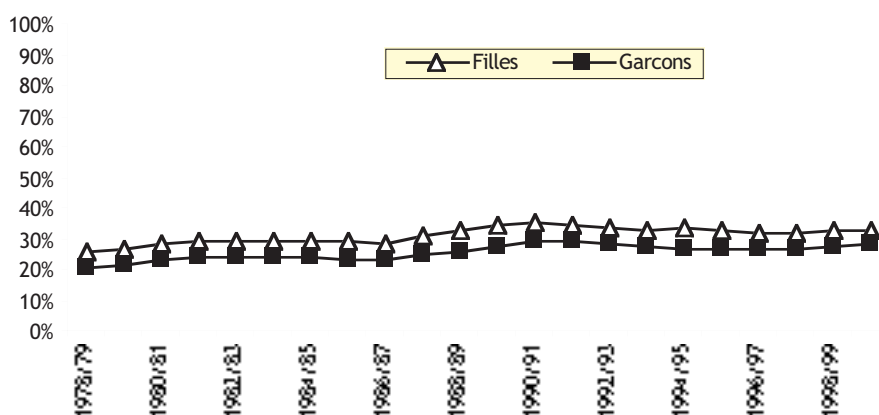


Figure 20: Evolution de la proportion (en %) d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élevées selon le sexe

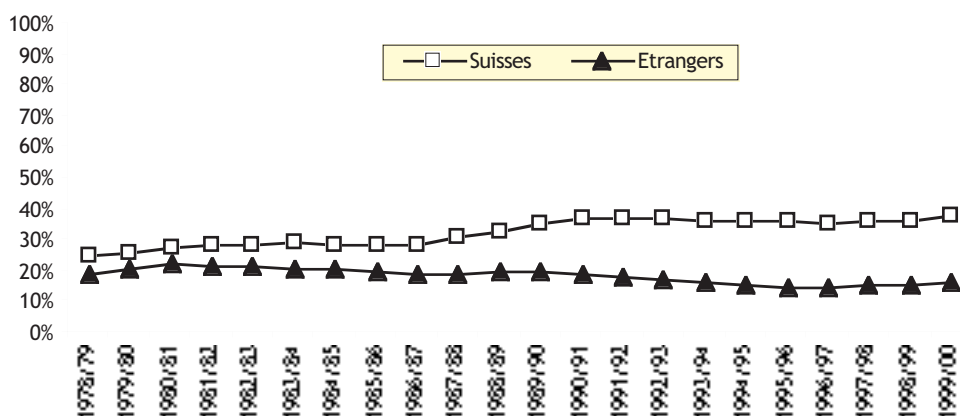


Figure 21: Evolution de la proportion (en %) d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élevées selon la nationalité

2.6. Evolution de la proportion d'élèves scolarisés dans des classes regroupant des élèves en difficulté (non compris les classes d'accueil)

La proportion d'élèves jugés inaptes à suivre une classe régulière et fréquentant une classe à effectif réduit, une classe de développement ou l'enseignement spécialisé augmente de manière importante au cours de la période considérée (voir figure 22) (4.2% en 1978/79; 8.7% en 1999/00). C'est au cours des périodes allant de 1992/93 à 1994/95 et de 1998/99 à 1999/00 que nous pouvons constater les augmentations les plus importantes et plus particulièrement pour les deux dernières années prise en compte.

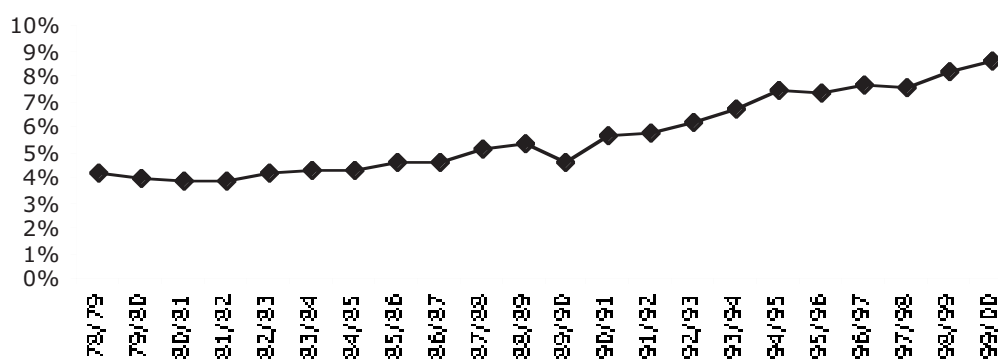


Figure 22: Evolution de la proportion (en %) d'élèves scolarisés dans des classes regroupant des élèves en difficulté (non compris les classes d'accueil)

2.7. Evolution de la proportion d'élèves fréquentant les différents types de classes regroupant des élèves en difficulté selon le sexe et la nationalité

La figure 23 montre que les garçons sont systématiquement surreprésentés dans les différents types de classes regroupant des élèves en difficulté. C'est dans l'enseignement spécialisé qu'ils sont le plus fortement surreprésentés et ceci pour toutes les années prises en compte (par ex. en 1999/00, sur 100 élèves en enseignement spécialisé, 67 sont des garçons). Au cours des deux dernières années considérées, la proportion de garçons diminue en classe à effectif réduit mais augmente en classe de développement. Les élèves de nationalité étrangère sont également nettement surreprésentés dans tous ces types de classes. C'est en classe de développement surtout mais aussi en classe à effectif réduit qu'ils sont les plus surreprésentés (par ex. en 1999/00, sur 100 élèves en classe de développement, 66 sont des élèves étrangers) et que l'augmentation est la plus importante.

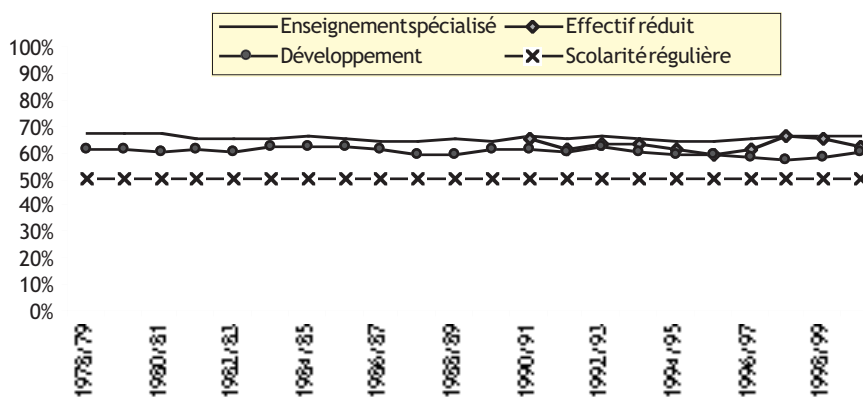


Figure 23: Evolution de la proportion (en %) d'élèves de sexe masculin fréquentant les différents types de classes regroupant des élèves en difficulté

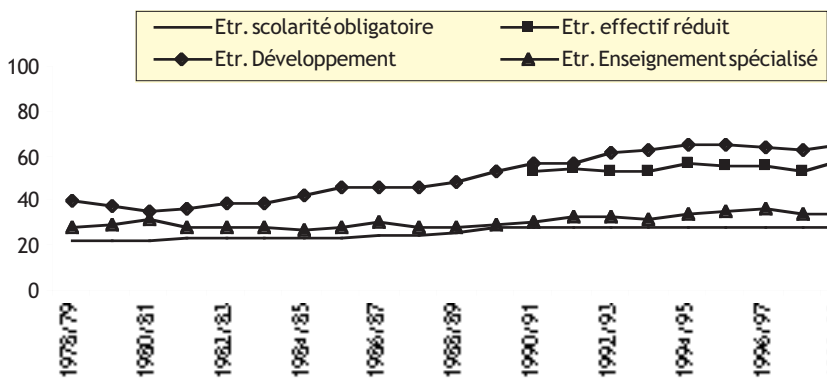


Figure 24: Evolution de la proportion (en %) d'élèves d'origine étrangère fréquentant les différents types de classes regroupant des élèves en difficulté

2.8. Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré de la scolarité obligatoire. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

Comme nous pouvons le voir à la figure 25, la proportion globale d'élèves qui redoublent un des degrés de la scolarité obligatoire (tous degrés et divisions confondus) a tendance à diminuer au cours de la période considérée (4.5% en 1988/89; 3.1% en 1999/00), c'est au cours de la dernière année prise en considération que nous constatons la diminution la plus importante. La diminution progressive à partir de 1998/99 peut s'expliquer par l'introduction du cycle de transition et l'impossibilité qui est faite de redoubler le 6^e degré. Pour chaque année, les garçons sont surreprésentés par rapport aux filles, l'écart entre garçons et filles restant constant entre la première et la dernière année prise en compte.

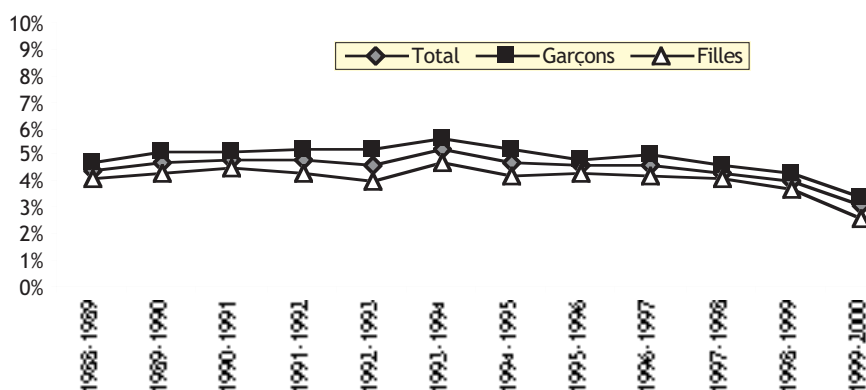


Figure 25: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré de la scolarité obligatoire. Proportion globale et selon le sexe

La figure 26 nous montre que tant la proportion d'élèves étrangers que Suisses a tendance à diminuer. Quelle que soit l'année considérée, les élèves étrangers sont surreprésentés par rapport aux élèves suisses, mais cet écart entre nationalités a tendance à diminuer (l'écart était de 3% en 1988/89; il est de 1.9% en 1999/00).

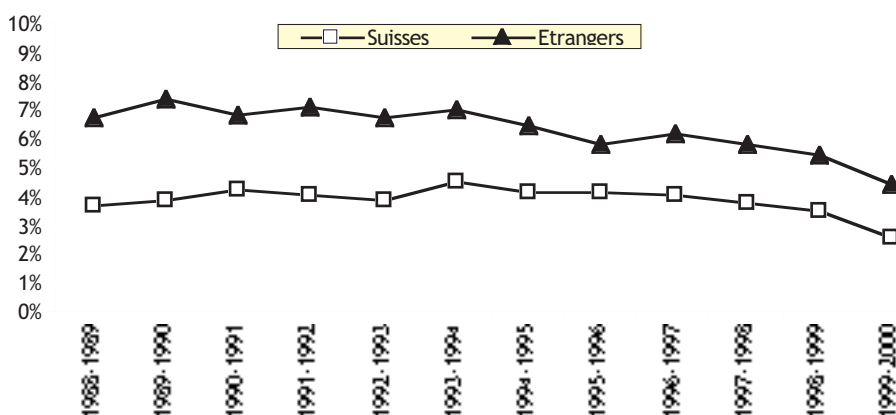


Figure 26: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré de la scolarité obligatoire selon la nationalité

2.9. Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré primaire (1er degré-4^e degré). Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

A la figure 27, nous présentons l'évolution de la proportion totale d'élèves qui redoublent un degré primaire ainsi que les proportions par sexe. La proportion totale de redoublants a tendance à augmenter pour la période allant de 1988/89 à 1993/94; par contre, dès 1994/95, la proportion diminue progressivement au point que, pour l'ensemble de la période considérée, la proportion d'élèves qui redoublent diminue sensiblement (3.2% en 1988/89; 2.5% en 1999/00). Nous pouvons constater pour chaque année prise en compte une surreprésentation des garçons qui redoublent et une sous-représentation des filles. Nous constatons également une surreprésentation d'élèves étrangers qui redoublent et une sous-représentation d'élèves suisses et ceci tout au long de la période considérée (figure 28).

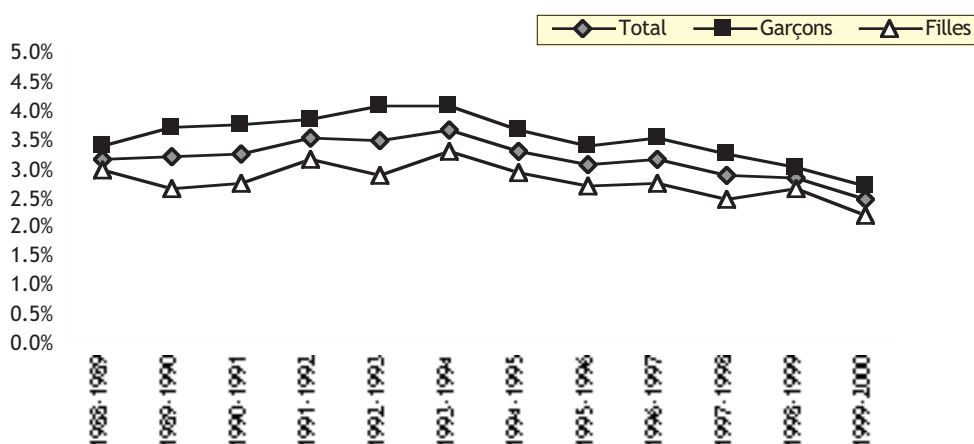


Figure 27: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré de la scolarité primaire (1^{er}-4^e degré). Proportion globale et selon le sexe

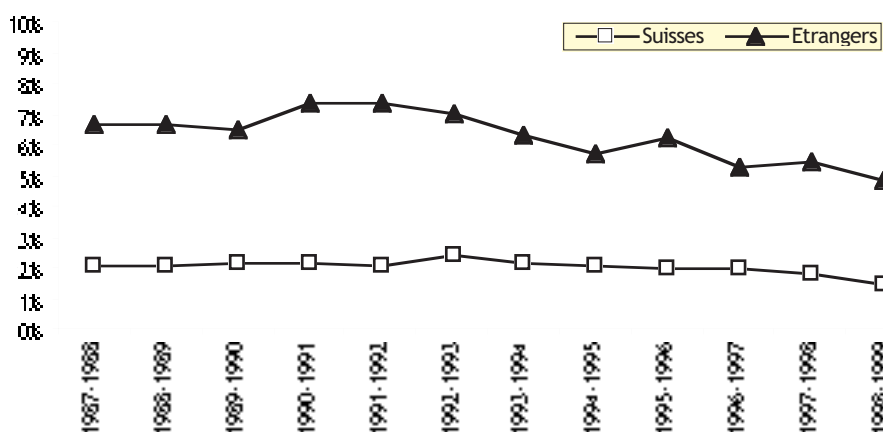


Figure 28: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré de la scolarité primaire (1^{er}-4^e degré) selon la nationalité

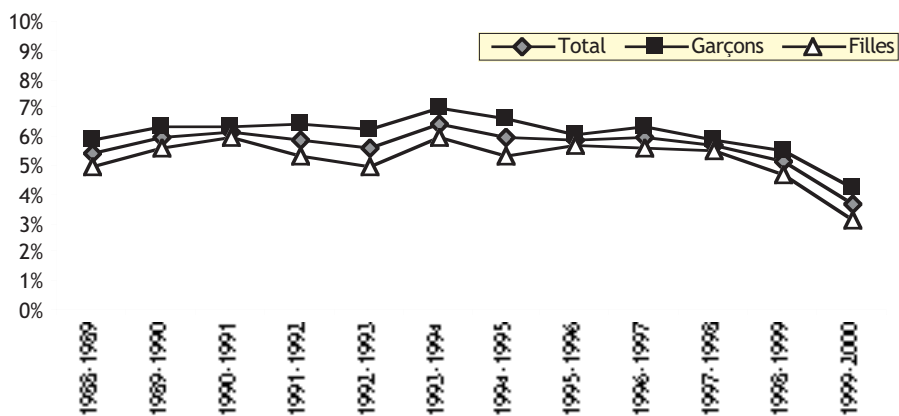


Figure 29: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré du secondaire inférieur (5-9) selon le sexe

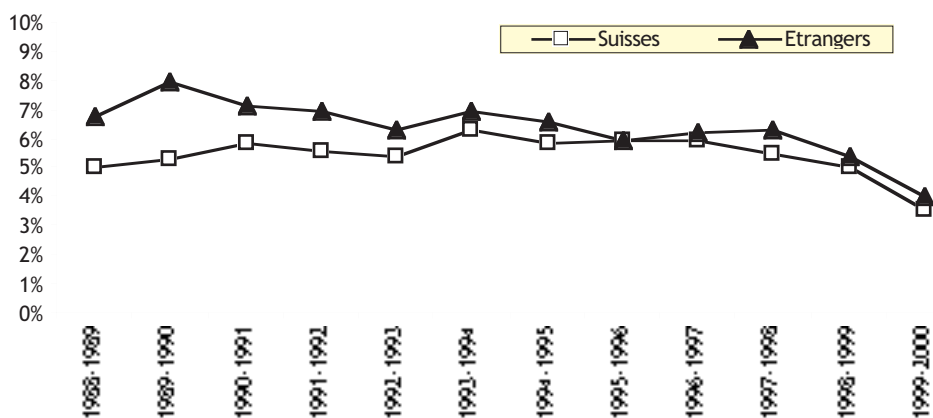


Figure 30: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré du secondaire inférieur (5-9) selon la nationalité

2.10. Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré du secondaire I (5-9), selon le sexe et la nationalité

La proportion d'élèves qui redoublent un degré du secondaire I, divisions et degrés confondus, diminue essentiellement au cours des deux dernières années prises en considération et plus particulièrement encore au cours de la dernière année (figure 29). Comme nous l'avons déjà remarqué au point 2.8 l'impossibilité de redoubler le 6^e degré est sans doute à l'origine, du moins en partie, de la diminution du taux de redoublement constatée dès 1998/99. Ceci a pour conséquence une diminution du taux global de redoublement entre le début et la fin de la période prise en considération (5.4% en 1988/89; 3.7% en 1999/00). Tout au long de la période considérée, nous constatons une surreprésentation des garçons et une sous-représentation des filles parmi les redoublants.

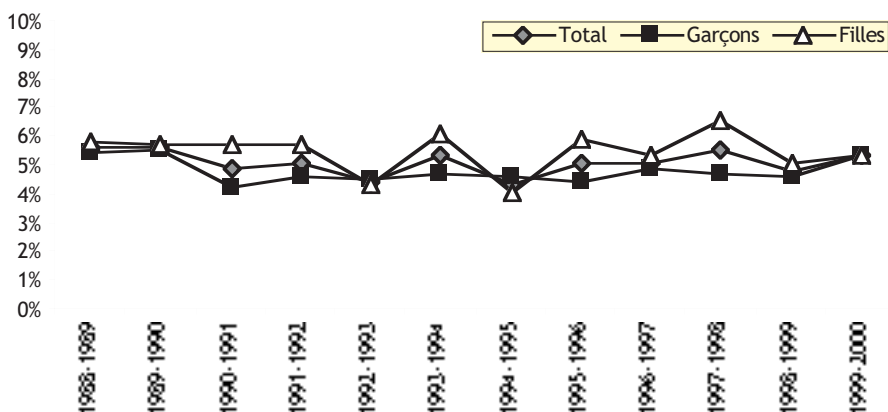


Figure 31: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences élémentaires. Proportion globale et selon le sexe

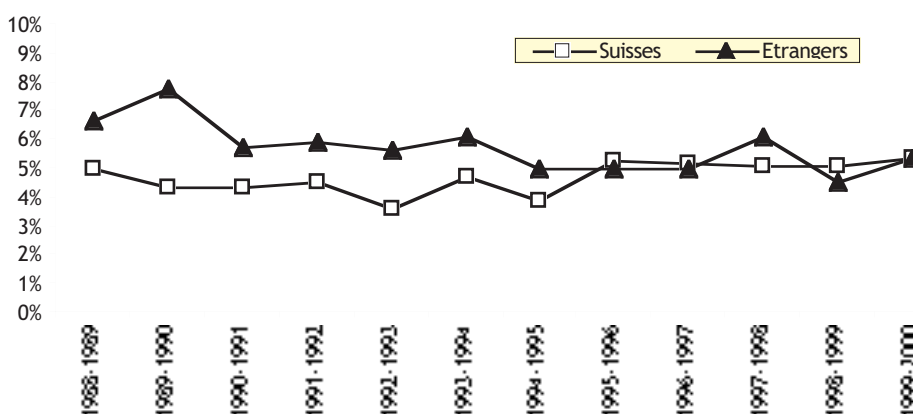


Figure 32: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences élémentaires selon la nationalité

⁷ Il s'agit évidemment de redoublement non promotionnel.

Comme nous pouvons le remarquer à la figure 30, les élèves d'origine étrangère sont, à l'exception de l'année 1995/96, surreprésentés parmi les redoublants et les élèves suisses sous-représentés. Cependant, l'écart entre les populations suisse et étrangère diminue fortement au cours de la période considérée (3.2% en 1988/89 et 0.4% en 1999/00).

2.11. Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences élémentaires. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

Comme nous pouvons le voir à la figure 31, la proportion globale d'élèves qui redoublent un des degrés de la division à niveau d'exigences élémentaires fluctue d'une année à l'autre. Cependant, entre le début et la fin de la période prise en considération, la proportion reste assez semblable (5.6% en 1988/89; 5.3% en 1999/00). L'écart des proportions entre garçons et filles fluctue sensiblement d'une année à l'autre, cependant la proportion de filles est soit supérieure à celles des garçons soit semblable, les garçons n'étant jamais surreprésentés parmi les redoublants.

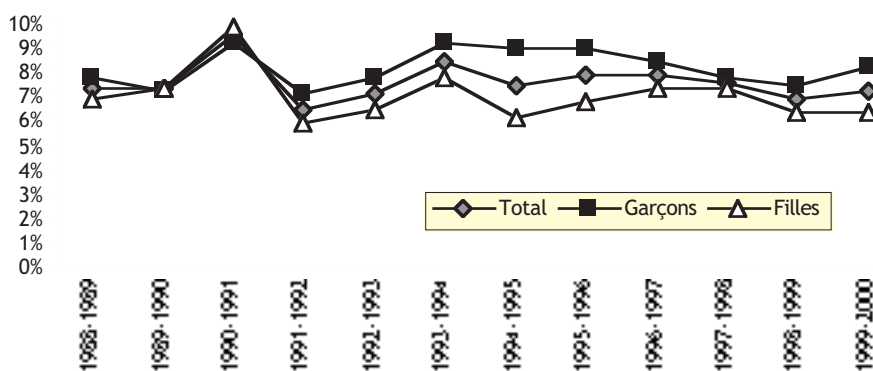


Figure 33: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences moyennes. Proportion globale et selon le sexe

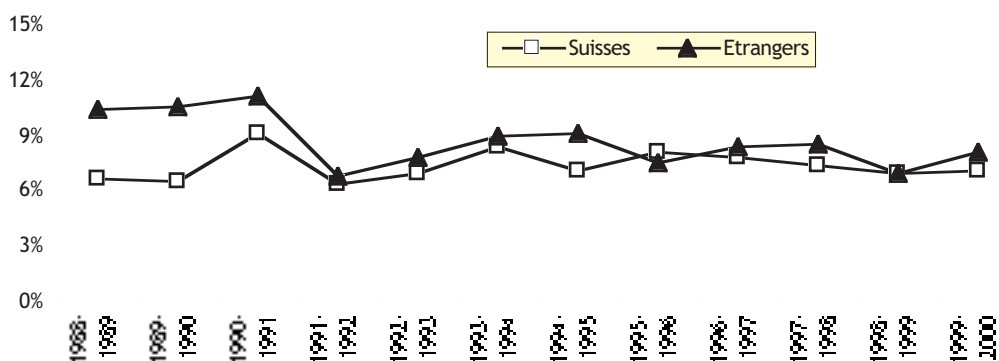


Figure 34: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences moyennes selon la nationalité

A la figure 32, nous constatons une surreprésentation d'élèves d'origine étrangère qui redoublent par rapport aux élèves suisses, et ceci jusqu'en 1994/95. Par contre, dès 1995/96, l'écart entre Suisses et étrangers diminue au point que, pour certaines années, les élèves suisses sont légèrement surreprésentés ou à égalité avec les élèves d'origine étrangère. Nous constatons également des fluctuations importantes d'une année à l'autre de la proportion d'élèves qui redoublent tant Suisses qu'étrangers. Cependant entre le début et la fin de la période prise en compte, nous constatons une certaine stabilité de la proportion d'élèves suisses qui redoublent (5% en 1988/89; 5.3% en 1999/00) mais une diminution de la proportion d'élèves étrangers (6.7% en 1988/89; 5.4% en 1999/00). Ainsi l'écart entre populations suisse et étrangère diminue.

2.12. Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la

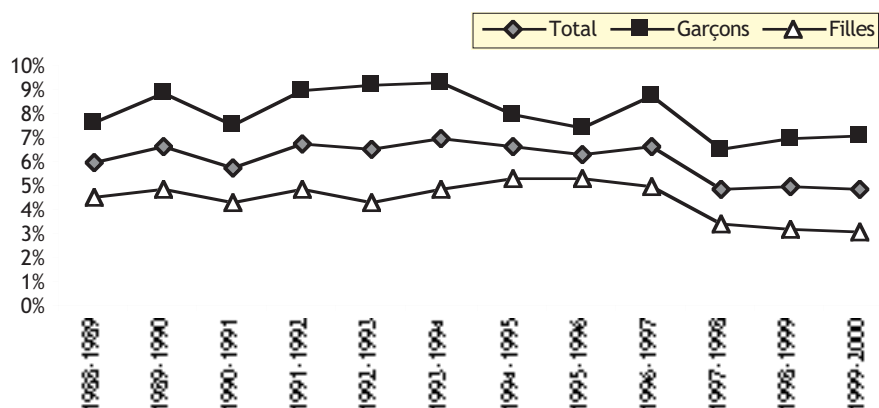


Figure 35: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences élevées. Proportion globale et selon le sexe

division à niveau d'exigences moyennes. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

La figure 33 montre que la proportion globale d'élèves qui redoublent un degré de la division à niveau d'exigences moyennes fluctue parfois de manière importante d'une année à

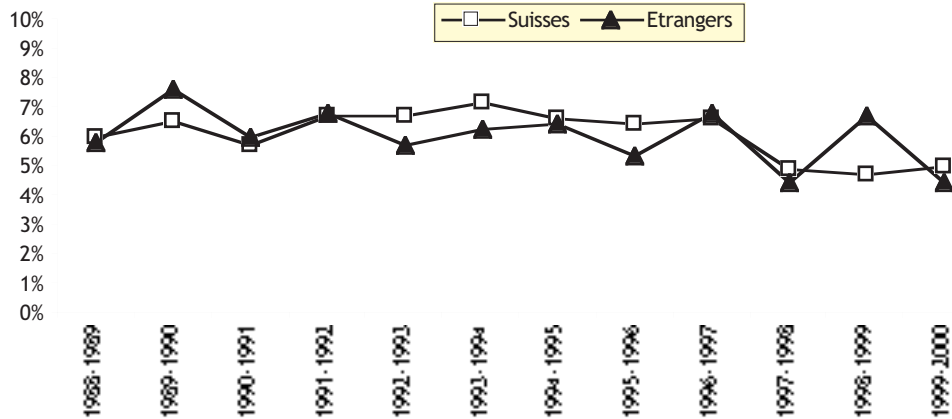


Figure 36: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la division à niveau d'exigences élevées selon la nationalité

l'autre, la proportion de redoublants entre la première et la dernière année prise en compte est semblable (7.4% en 1988/89; 7.3% en 1999/00). L'écart entre les proportions de filles et de garçons fluctue également de manière importante d'une année à l'autre, l'écart le plus important étant en 1994/95. Cependant, tout au long de la période considérée, nous constatons une surreprésentation de garçons parmi les redoublants à l'exception de l'année 1990/91. L'écart entre filles et garçons est légèrement plus important pour la dernière année prise en compte que pour la première (0.9% en 1988/89; 1.8% en 1999/00).

Si l'écart entre les proportions d'élèves d'origine suisse ou étrangère est important pour les deux premières années prises en compte, nous voyons à la figure 34 que l'écart se réduit sensiblement dès 1990/91. En 1988/89, l'écart entre populations était de 3.8%, il n'est plus que de 1% en 1999/00.

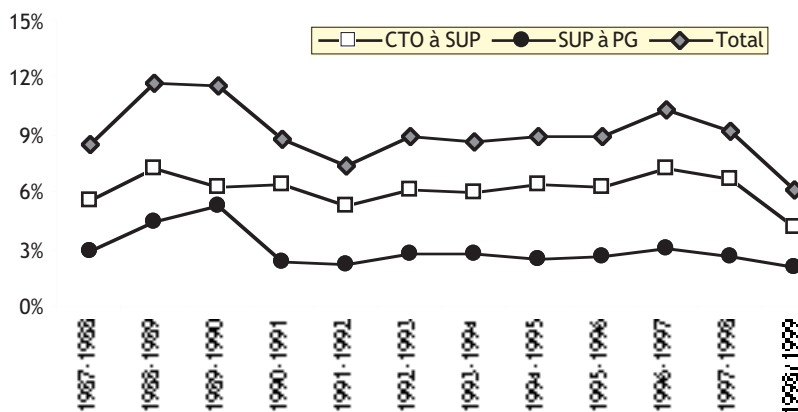


Figure 37: Evolution de la mobilité ascendante selon la division

2.13. Evolution de la proportion d'élèves qui redoublent un degré (7-9) de la

division à niveau d'exigences élevées. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

A la figure 35, nous voyons que la proportion globale d'élèves qui redoublent un degré de la division à niveau d'exigences élevées diminue sensiblement entre la première et la dernière année prise en considération (6% en 1988/89; 4.9% en 1999/00). La baisse la plus importante concerne l'année 1996/97. Pour toutes les années considérées, nous constatons une nette surreprésentation des garçons parmi les redoublants et une sous-représentation des filles. L'écart entre filles et garçons est plus important à la fin de la période prise en considération qu'à son début (3.2% en 1988/89; 4% en 1999/00).

Comme le montre la figure 36, tant la proportion d'élèves suisses qu'étrangers qui redou-

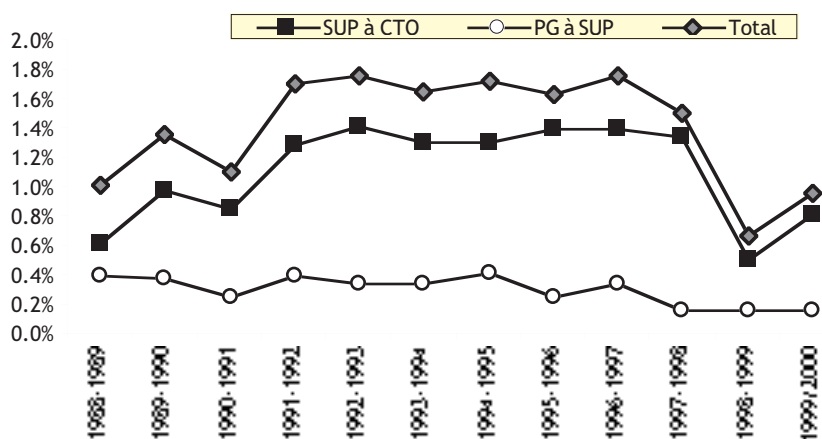


Figure 38: Evolution de la mobilité descendante selon la division

blent varient parfois fortement d'une année à l'autre. Pour la période considérée, il n'est pas possible de dégager une tendance stable, certaines années ce sont les élèves d'origine suisse qui sont surreprésentés, alors que pour d'autres ce sont les élèves d'origine étrangère.

2.14. Evolution de la mobilité ascendante selon la division (degrés 6-9)

La figure 37 présente la mobilité ascendante, c'est-à-dire le passage de la division à niveau d'exigences élémentaires (CTO) à la division à niveau d'exigences moyennes (SUP) et le passage de la division à niveau d'exigences moyennes (SUP) à la division à niveau d'exigences élevées (PG). Pour chaque année prise en compte, la mobilité est plus élevée entre les divisions CTO à SUP qu'entre les divisions SUP à PG. Nous constatons que la mobilité ascendante entre les trois divisions peut fluctuer sensiblement d'une année à l'autre. Cependant, pour les deux dernières années prises en compte, la proportion d'élèves qui passent au cours du secondaire I à une division à niveau d'exigences supérieures diminue fortement. C'est plus particulièrement le cas pour le passage de la division à niveau d'exigences élémentaires à la division à niveau d'exigences moyennes.

2.15. Evolution de la mobilité descendante selon la division (degrés 6-9)

La figure 38 présente la mobilité descendante, c'est-à-dire le passage de la division à niveau d'exigences élevées (PG) à la division à niveau d'exigences moyennes (SUP) et de cette dernière à la division à niveau d'exigences élémentaires (CTO). La mobilité descendante de la division SUP à la division CTO est nettement plus importante que celle de la division PG à la division SUP et ceci pour toute la période considérée. La proportion d'élèves réorientés dans une division à niveau d'exigences inférieures a diminué au cours de ces trois dernières années et surtout pour l'année 1998/99 en ce qui concerne le passage de la division SUP à la division CTO. Cependant, nous pouvons constater une augmentation pour la dernière année prise en compte.

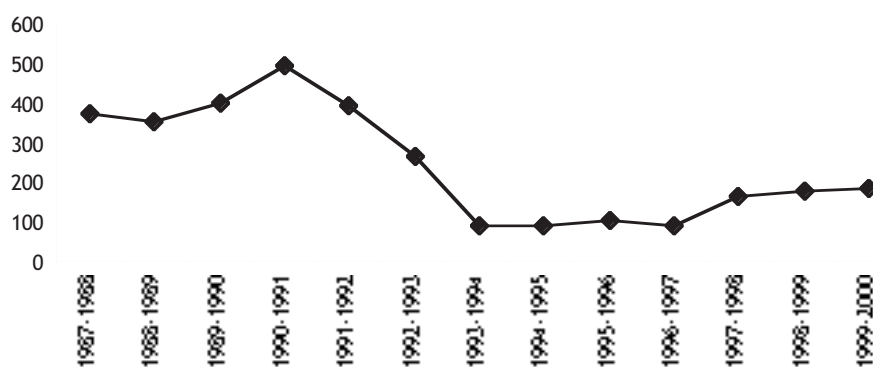


Figure 39: Evolution des effectifs d'élèves en raccordement. Effectif global

2.16. Evolution des effectifs d'élèves en raccordement. Effectif global, selon le sexe et la nationalité

A la figure 39, nous voyons que l'effectif total des élèves fréquentant des classes de raccordement (tous types confondus) baisse de manière importante, les effectifs en 1999/00 étant nettement inférieurs à ceux de 1987/88. Cette baisse importante se produit de 1991/92 à 1993/94; elle est due à la suppression de l'un des types de raccordement possible. Les effectifs augmentent en 1997/98 grâce à de nouveaux types de raccordements introduits par EVM, mais sans pour autant que les effectifs rejoignent ceux de la fin des années 80.

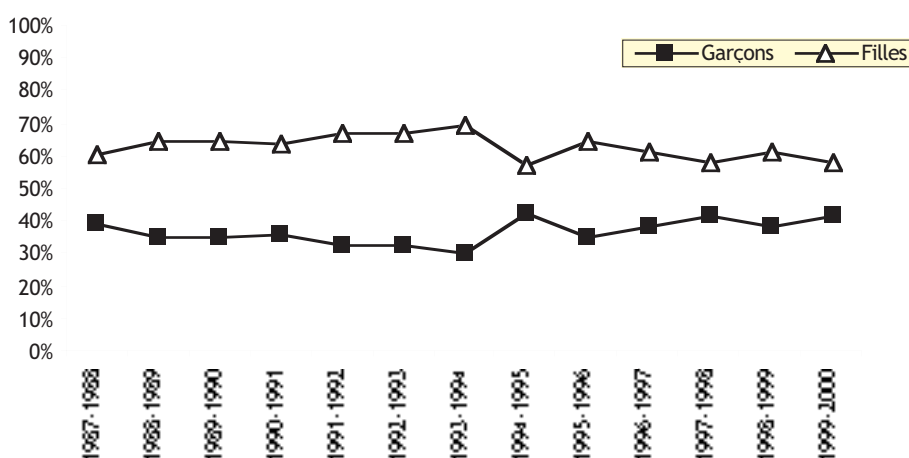


Figure 40: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en raccordement. Proportion selon le sexe

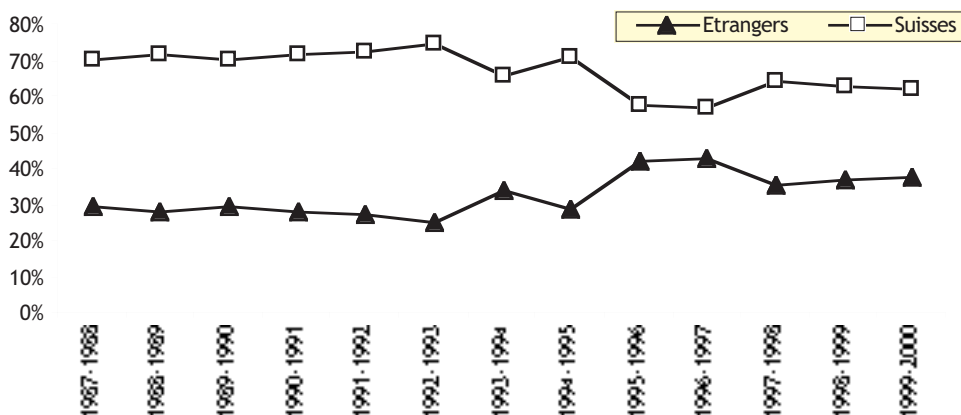


Figure 41: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en raccordement. Proportion selon la nationalité

⁸ Par exemple, en 1987/88, sur 100 élèves en classe de raccordement, on compte 60 filles et 40 garçons.

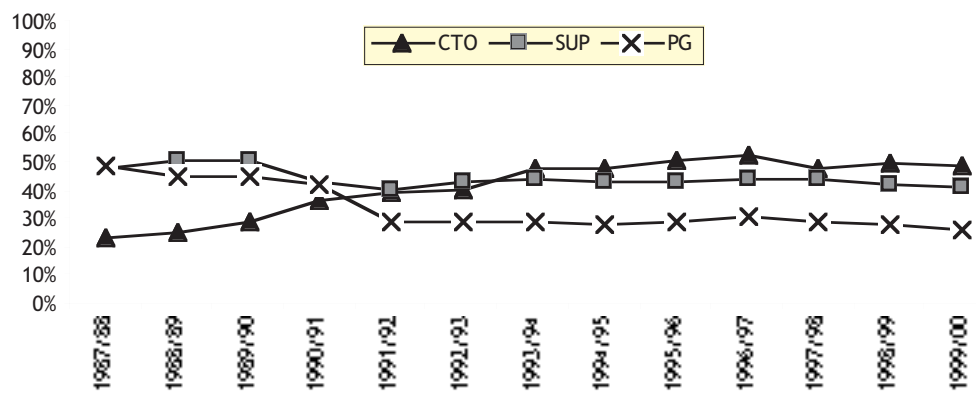


Figure 42: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en retard en fin de scolarité obligatoire (9^e degré) selon la division

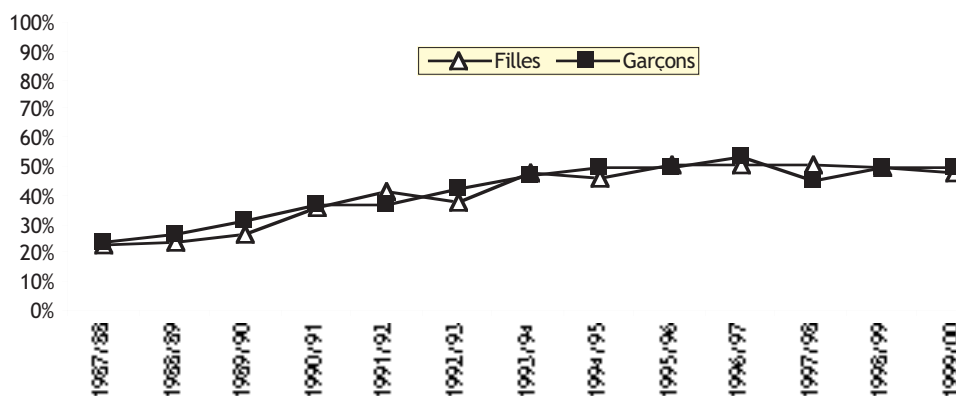


Figure 43: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en retard en fin de scolarité obligatoire (9^e degré) en division à niveau d'exigences élémentaires selon le sexe

Nous constatons à la figure 40 que la proportion de filles en classe de raccordement est

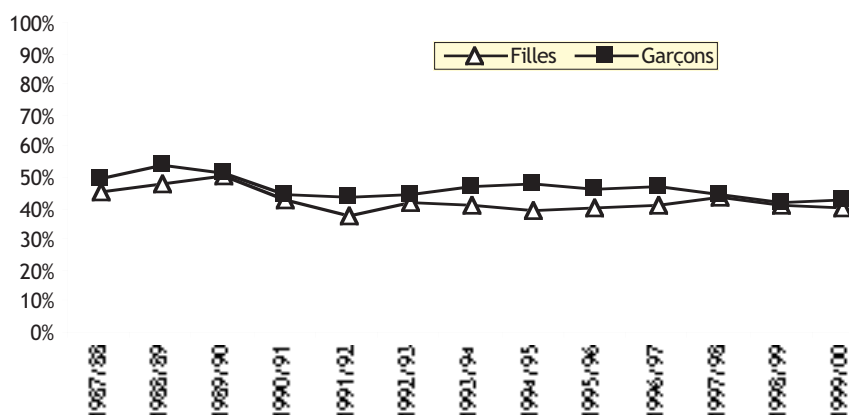


Figure 44: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en retard en fin de scolarité obligatoire (9^e degré) en division à niveau d'exigences moyennes selon le sexe

systématiquement supérieure à celle des garçons⁸, mais qu'au cours de la période considérée l'écart entre garçons et filles diminue sensiblement ces dernières années. Quant à la figure 41, elle nous montre que la proportion d'élèves suisses est supérieure à celles des élèves étrangers surtout au début de la période prise en considération. Cependant, nous ne pouvons pas parler de sous-représentation des élèves étrangers en classe de raccordement, car cette proportion est assez proche de la proportion d'élèves étrangers fréquentant la scolarité obligatoire. Ces dernières années, nous pouvons même penser qu'il y a surreprésentation des élèves de nationalité étrangère car la proportion en classe de raccordement est plus élevée que la proportion d'élèves étrangers en scolarité obligatoire.

3. INDICATEURS D'OUTPUT

3.1. Evolution de la proportion d'élèves en retard en fin de scolarité obligatoire (9^e degré) selon la division et le sexe

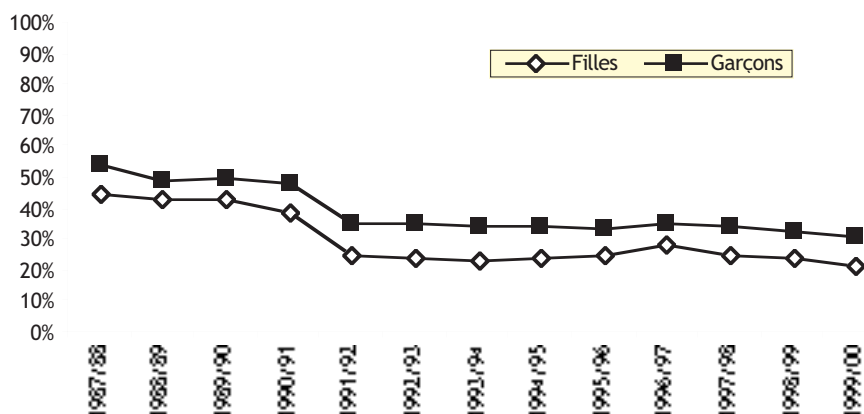


Figure 45: Evolution de la proportion (en %) d'élèves en retard en fin de scolarité obligatoire (9^e degré) en division à niveau d'exigences élevées selon le sexe

A la figure 42, nous présentons l'évolution de la proportion d'élèves en retard par division. Au cours de la période considérée, la proportion d'élèves en retard a diminué principalement dans la division à niveau d'exigences élevées (PG) (49% en 1987/88; 26.1% en 1999/00) et, de manière moins importante, dans la division à niveau d'exigences moyennes (SUP) (47.7% en 1987/88; 41.7% en 1999/00). Par contre, elle a fortement augmenté dans la division à niveau d'exigences élémentaires (CTO) (23.6% en 1987/88; 49,1% en 1999/00). Des changements importants se sont donc produits, essentiellement au cours de la période allant de 1988/89 à 1993/94. En effet, si, en 1987/88, les plus forts taux de retard se trouvaient en division à niveau d'exigences élevées et moyennes, dès 1993/94, c'est dans la division à niveau d'exigences élémentaires que le taux de retard est le plus élevé. De plus, en 1987/88, les taux de retard dans les divisions à niveau d'exigences élevées et moyennes étaient semblables alors que, dès 1991/92, la division à niveau d'exigences élevées présente un taux de retard nettement inférieur à celui de la division à niveaux d'exigences moyennes.

L'analyse détaillée par division en fonction du sexe des élèves montre que les proportions de filles et de garçons en retard dans la division à niveau d'exigences élémentaires sont très proches l'une de l'autre (voir figure 43).

En ce qui concerne la division à niveau d'exigences moyennes, nous constatons pour la plupart des années scolaires prises en considération une surreprésentation des garçons en retard et une sous-représentation des filles (voir figure 44). Cependant, pour deux périodes (de 1989/90 à 1991/92 et de 1997/98 à 1999/00), l'écart des taux de retard entre ces deux sous-populations est très faible.

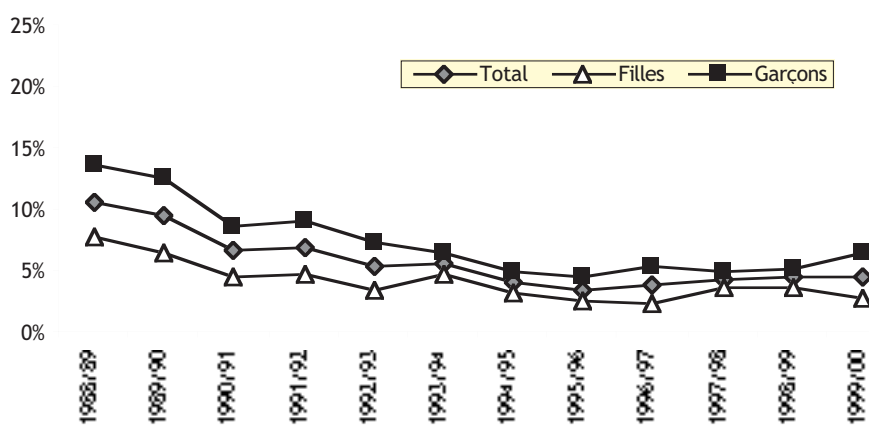


Figure 46: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire (8^e année). Proportion globale et selon le sexe

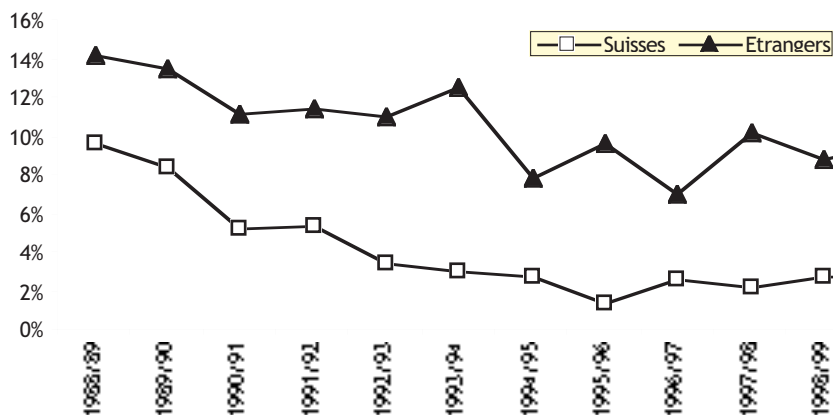


Figure 47: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire selon la nationalité

En division à niveau d'exigences élevées (voir figure 45), nous constatons une surreprésentation des garçons et une sous-représentation des filles en retard. Au cours de la période considérée, l'écart entre populations diminue quelque peu (10.3% en 1987/88; 9.2% en 1999/00).

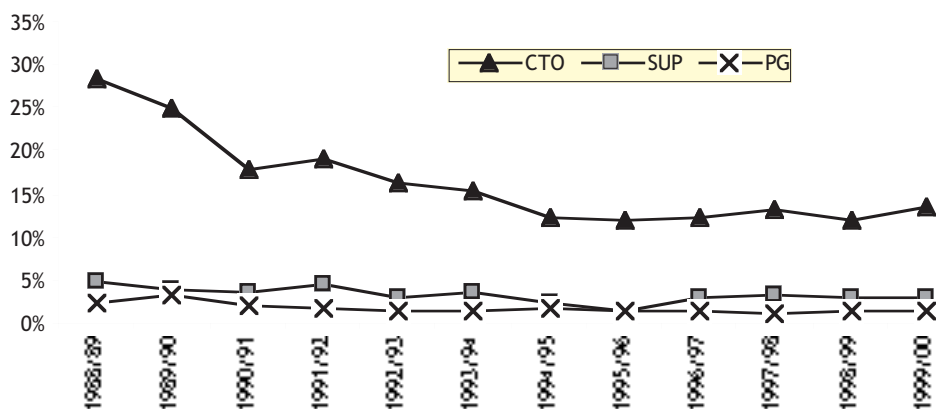


Figure 48: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire pour chaque division

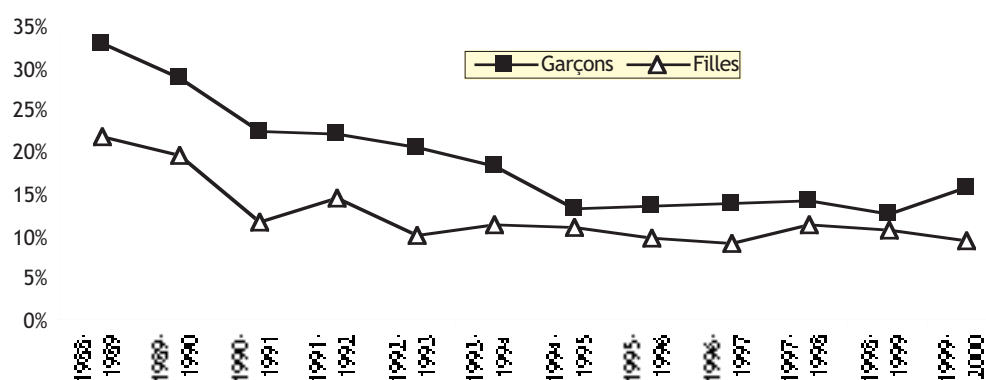


Figure 49: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire en division à niveau d'exigences élémentaires selon le sexe

3.2. Evolution de la proportion d'élèves qui décrochent en fin de 8^e. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

Par rapport à l'ensemble de la population scolaire, toutes divisions confondues, la proportion d'élèves qui décrochent en fin de 8^e année diminue de plus de moitié au cours de la période considérée (10.7% en 1988/89; 4.7% en 1999/00). Cette diminution concerne aussi bien les garçons que les filles (voir figure 46) et les Suisses que les étrangers (voir figure 47). Nous constatons une sous-représentation des filles et une surreprésentation des garçons parmi les décrocheurs (figure 46); cependant l'écart entre sexes a tendance à diminuer (6%



Figure 50: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire en division à niveau d'exigences élémentaires selon la nationalité

en 1988/89; 3.1% en 1999/00) au cours de la période considérée, surtout pour les périodes 1993 à 1996 et 1997-99. Pour cette dernière année, nous constatons une augmentation de l'écart entre filles et garçons. Nous constatons également une sous-représentation des élèves suisses et une surreprésentation des élèves étrangers parmi les décrocheurs avec des variations qui peuvent être importantes d'une année à l'autre (voir figure 47). Cependant, entre le début et la fin de la période prise en considération, l'écart entre élèves suisses et étrangers a tendance à augmenter légèrement (4.3% en 1988/89; 4.7% en 1999/00).

3.3. Evolution de la proportion d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire (8^e année) pour chaque division, selon le sexe ou la nationalité

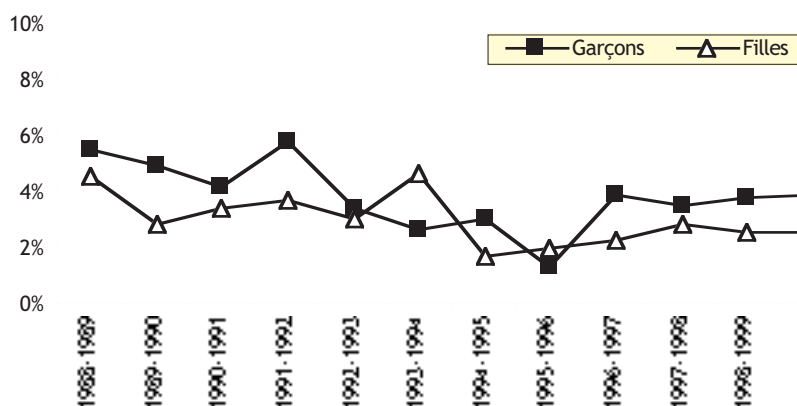


Figure 51: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire en division à niveau d'exigences moyennes selon le sexe

La comparaison des proportions d'élèves qui décrochent dans chacune des trois divisions (voir figure 48) montre, pour la période considérée, une nette surreprésentation de décrocheurs en division à niveau d'exigences élémentaires (CTO) et une sous-représentation de décrocheurs en division à niveau d'exigences moyennes (SUP) et surtout en division à niveau d'exigences élevées (PG). Dans les trois divisions, nous constatons une diminution de la proportion de décrocheurs au cours de la période considérée, la diminution la plus

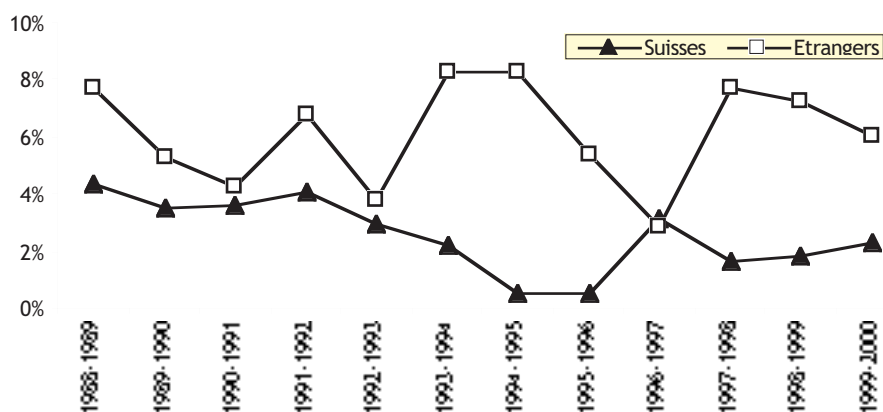


Figure 52: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire en division à niveau d'exigences moyennes selon la nationalité

importante ayant lieu en division à niveau d'exigences élémentaires (28.7% en 1988/89; 13.6% en 1999/00), puis en division à niveau d'exigences moyennes (5.1% en 1988/89; 3.2% en 1999/00) et enfin en division à niveau d'exigences élevées (2.6% en 1988/89; 1.7% en 1999/00).

L'analyse détaillée par division nous montre qu'en ce qui concerne la division à niveau d'exigences élémentaires (voir figure 49), les filles sont sous-représentée et les garçons surreprésentés parmi les décrocheurs, l'écart entre sexes ayant tendance à diminuer au cours de la période considérée (11% en 1988/89; 6.3% en 1999/00). Cependant, et pour la

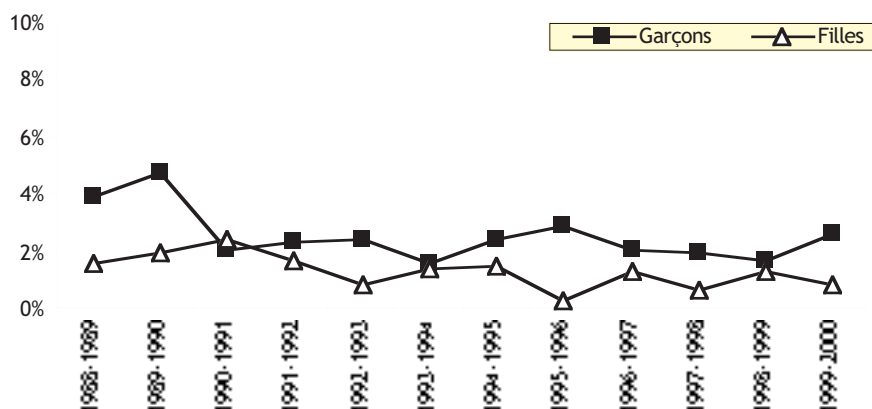


Figure 53: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire en division à niveau d'exigences élevées selon le sexe

dernière année prise en considération (1999/00), l'écart entre filles et garçons augmente

par rapport aux deux années précédentes. En ce qui concerne les élèves suisses et étrangers (voir figure 50), pour les deux premières années prises en considération, la proportion de décrocheurs suisses était plus importante que celle de décrocheurs étrangers; par la suite, nous constatons une surreprésentation d'élèves étrangers parmi les décrocheurs de cette division, l'écart augmentant en général (-3.8% en 1988/89; 9% en 1999/00).

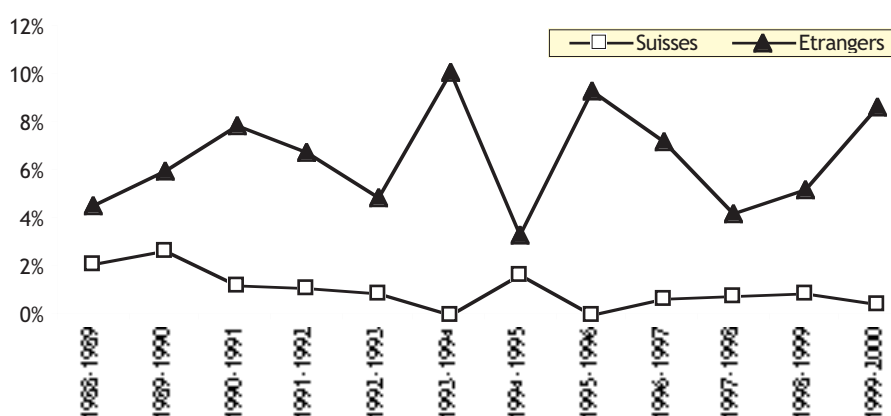


Figure 54: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire en division à niveau d'exigences élevées selon la nationalité

En ce qui concerne la division à niveau d'exigences moyennes, nous constatons, pour la plupart des années scolaires considérées, une sous-représentation des filles et une surreprésentation des garçons (voir figure 51). Pour les années 1993/94 et 1995/96, nous constatons au contraire une sous-représentation des garçons et une surreprésentation des filles. D'une manière générale et pour la période considérée, l'écart entre sexes est faible et nettement moins important que l'écart constaté en division à niveau d'exigences élémentaires (voir figure 51).

En ce qui concerne la nationalité des élèves (voir figure 52), nous constatons de grandes variations d'une année à l'autre surtout chez les élèves d'origine étrangère, mais, à l'exception de l'année 1996/97, les élèves étrangers décrochent plus fréquemment que les élèves suisses.

Enfin pour la division à niveau d'exigences élevées, nous constatons également une sous-représentation des filles et une surreprésentation des garçons (voir figure 53). Dans cette division, l'écart entre sexes est faible, comme pour la division à niveau d'exigences moyennes, et nettement inférieur à l'écart constaté en division à niveau d'exigences élémentaires. Lors de la dernière année considérée (1999/00), nous constatons une augmentation de l'écart entre filles et garçons par rapport à l'année précédente. Cependant, et d'une manière générale, nous constatons des fluctuations importantes d'une année à l'autre.

En ce qui concerne la nationalité des élèves (voir figure 54), nous constatons que, pour chaque année considérée, les élèves étrangers décrochent nettement plus fréquemment que les élèves suisses, même si l'écart peut varier fortement d'une année à l'autre. Pour la dernière année prise en compte (1999/00), l'écart s'accroît sensiblement du fait d'une augmentation importante de la proportion d'élèves étrangers et d'une légère baisse de la proportion d'élèves suisses qui décrochent. Nous constatons de grandes fluctuations de la proportion de décrocheurs, surtout parmi les élèves étrangers.



Figure 55: Evolution de la probabilité théorique d'accéder au 9° degré de la scolarité obligatoire sans redoubler et sans décrocher. Probabilité globale et selon le sexe

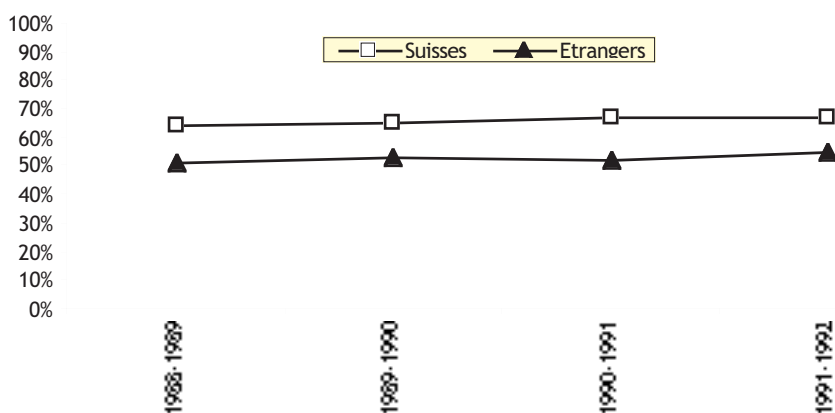


Figure 56: Evolution de la probabilité théorique d'accéder au 9° degré de la scolarité obligatoire sans redoubler et sans décrocher selon la nationalité

3.4. Probabilité théorique d'accéder au 9^e degré de la scolarité obligatoire sans redoubler et sans décrocher

Pour la population globale, la probabilité théorique de terminer la scolarité obligatoire sans redoubler et sans décrocher est de 59.3% pour les élèves qui ont commencé leur scolarité obligatoire en 1988/89 (voir figure 55). Cette probabilité augmente pour chaque année considérée. Elle est de 61.8% pour les élèves qui ont commencé leur scolarité en 1991/92. De même, pour chaque année considérée, cette probabilité est plus élevée pour les filles que pour les garçons; cependant l'écart se resserre (7.4% en 1988/89; 5.7% en 1991/92).

Tant pour les élèves suisses que pour les élèves étrangers, la probabilité d'accéder au 9^e degré sans redoubler et sans décrocher augmente (voir figure 56). Par exemple, la probabilité est de 51.4% pour un élève étranger qui débute sa scolarité en 1988/89; elle est de 55.3% pour celui qui débute en 1991/92. Pour les quatre années prises en considération, les élèves suisses ont une probabilité plus élevée que les élèves étrangers d'accéder au 9^e degré

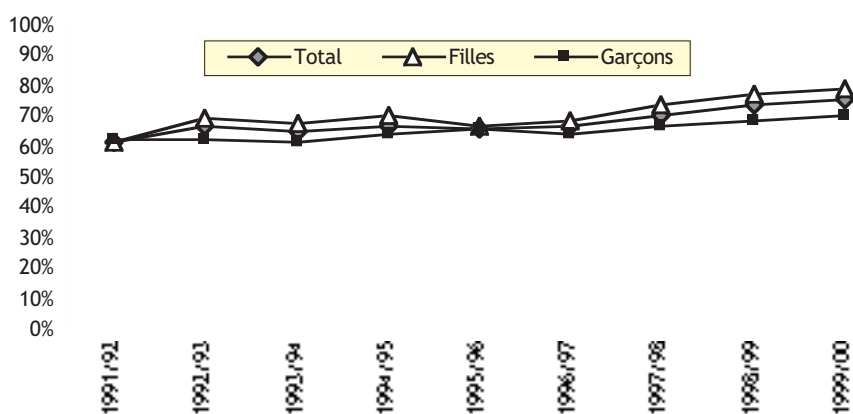


Figure 57: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui commencent une maturité après avoir fréquenté la division à niveau d'exigences élevées. Proportion globale et selon le sexe

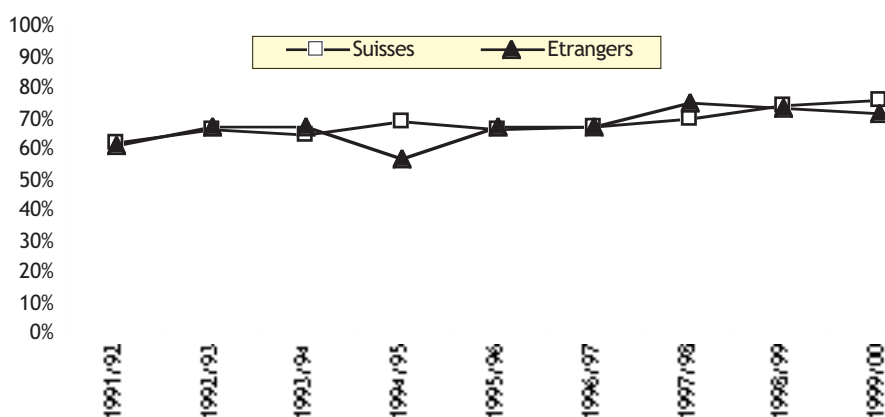


Figure 58: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui commencent une maturité après avoir fréquenté la division à niveau d'exigences élevées selon la nationalité

sans redoubler et sans décrocher. Cependant cet écart entre populations tend à diminuer (13.5% en 1988/89; 11.8% en 1991/92).

3.5. Evolution de la proportion d'élèves qui commencent une maturité dans le canton après avoir fréquenté la division à niveau d'exigences élevées. Proportion globale, selon le sexe et la nationalité

Par rapport à l'ensemble de la population scolaire achevant l'école obligatoire dans la division à niveau d'exigences élevées, la proportion globale d'élèves qui commencent une maturité (voir figure 57) augmente sensiblement au cours de la période considérée (61.7% en 1991/92;

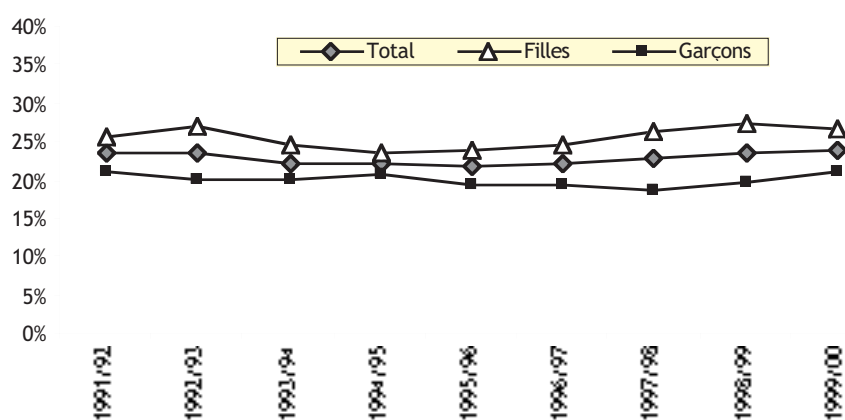


Figure 59: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui commencent une maturité après avoir terminé leur scolarité obligatoire. Proportion globale et selon le sexe

75.1% en 1999/00). Nous constatons, pour toutes les années considérées, une surreprésentation des filles et une sous-représentation des garçons (voir figure 57) mais avec des écarts très variables en fonction des années scolaires. D'une manière générale, l'écart entre filles et garçons a tendance à s'accroître de manière importante (0.4% en 1991/92; 8.6% en 1999/00). En ce qui concerne la nationalité (voir figure 58), nous ne pouvons pas dégager une tendance claire puisque, pour certaines années (par ex. 1992/93), les proportions d'élèves suisses et étrangers sont semblables, alors que, pour d'autres années, nous constatons soit une surre-

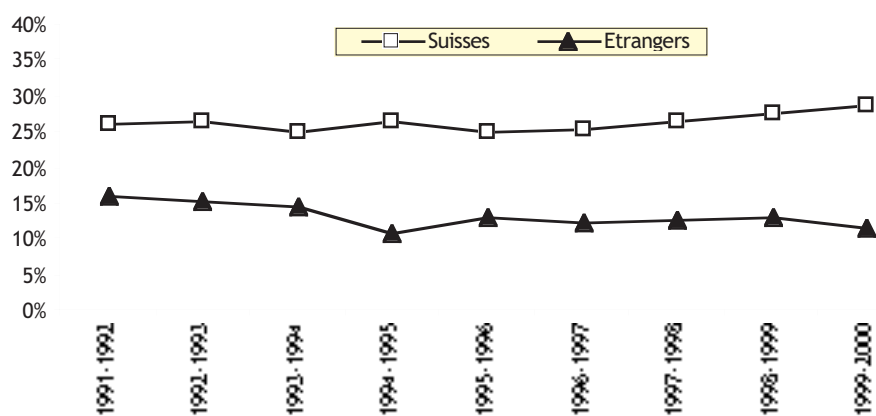


Figure 60: Evolution de la proportion (en %) d'élèves qui commencent une maturité après avoir terminé leur scolarité obligatoire selon la nationalité

présentation des élèves étrangers (par ex. 1997/98), soit une surreprésentation des élèves suisses, comme, par exemple, pour la dernière année prise en compte.

3.6. Evolution de la proportion d'élèves qui commencent une maturité dans le canton après avoir terminé leur scolarité obligatoire, selon le sexe et la nationalité

Par rapport à l'ensemble de la population scolaire qui a achevé sa scolarité obligatoire, la proportion globale d'élèves qui commencent l'année suivante une maturité (voir figure 59), reste relativement stable pour la période considérée (23.6% en 1991/92; 24.1% en 1999/00). Cependant, si nous tenons compte du sexe et de la nationalité des élèves, nous voyons des changements sensibles. Nous constatons bien pour chaque année scolaire une

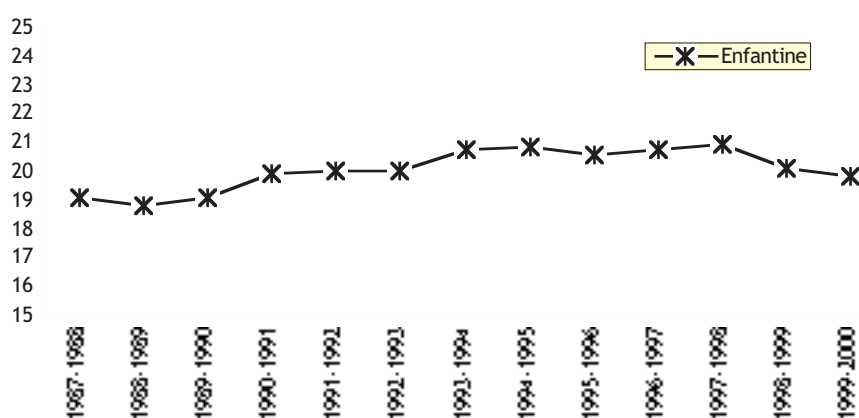


Figure 61: Evolution de l'effectif moyen des classes enfantines

surreprésentation des filles et une sous-représentation des garçons (voir figure 59), mais l'écart entre filles et garçons a tendance à s'accroître (4.3% en 1991/92; 5.7% en 1999/00).

Nous constatons également pour chaque année une surreprésentation des élèves suisses et une sous-représentation des élèves étrangers (voir figure 60); cependant l'écart entre Suisses et étrangers s'accroît de manière importante (10.3% en 1991/92; 17.4% en 1999/00), les élèves suisses ayant de plus en plus tendance à entreprendre une maturité (26.2% en 1991/92; 28.9% en 1999/00), alors que les élèves étrangers ont de moins en moins tendance à entreprendre ce type d'études (15.9% en 1991/92; 11.5% en 1999/00).

4. INDICATEURS DE RESSOURCES HUMAINES

4.1. Effectifs moyens des classes enfantines

A la figure 61, nous présentons l'effectif moyen des classes enfantines. Après une légère baisse pour l'année 1988/89, l'effectif moyen augmente par paliers au cours des années 1989/90 à 1997/98. Ainsi, l'année 1997/98 présente l'effectif maximum (20.9). Par contre, pour les deux dernières années prises en compte, nous constatons une baisse des effectifs (en 1999/00, l'effectif moyen est de 19.8). Cet effectif reste néanmoins supérieur à celui de la première année prise en compte (en 1987/88, l'effectif était de 19.1)

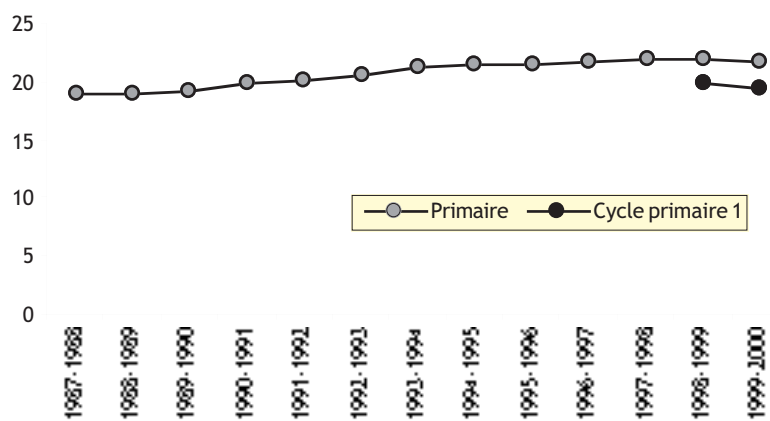


Figure 62: Evolution de l'effectif moyen des classes primaire (1P-4P)

4.2. Effectifs moyens des classes primaires

Pour les degrés 1 à 4 de l'école primaire, nous constatons à la figure 62 une augmentation continue des effectifs moyens par classe pour la période allant de 1989/90 à 1993/94. Après un maintien des effectifs durant les années 1994/95 et 1995/96, les effectifs augmentent à nouveau mais de manière moins importante. C'est en 1998/99 que l'effectif moyen est le plus élevé (21.93). Pour la dernière année prise en compte, nous constatons une très légère baisse de l'effectif moyen (21.85 en 1999/00). Dès le début du cycle primaire I en 1998/99 (classes exploratrices), les effectifs moyens sont inférieurs à ceux des degrés primaires 1 à 4, de plus ils diminuent pour se situer à 19.43 en 1999/00. Cet effectif reste néanmoins supérieur à celui de la première année prise en compte (en 1987/88, l'effectif était de 19.1, comme pour les classes enfantines).

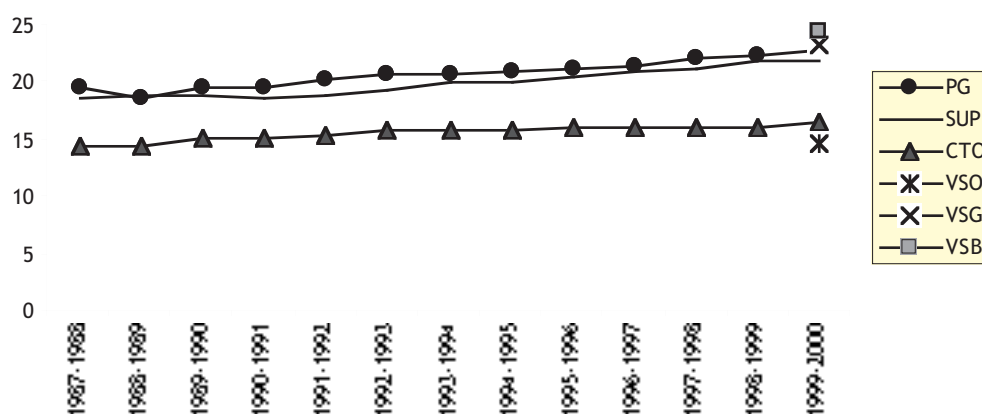


Figure 63: Evolution de l'effectif moyen des classes pour chacune des divisions du secondaire inférieur

4.3. Effectifs moyens de chacune des trois divisions du secondaire inférieur

La figure 63 montre l'évolution des effectifs moyens pour les trois divisions du secondaire inférieur. Pour toutes les années prises en compte, les effectifs de la division à niveau d'exigences élémentaires (Terminale à options et, dès 1999/00, VSO) sont nettement inférieurs à ceux des deux autres divisions et, à l'exception de l'année 1988/89, les effectifs moyens en division Supérieure sont plus faibles qu'en division Prégymnasiale. Nous pouvons également constater que les effectifs moyens en Terminale à options ont certes augmenté au cours de la période considérée, mais moins nettement que pour les deux autres divisions; c'est en division Supérieure que l'augmentation est la plus importante (augmentation de 2.2 en Terminale à options; 3.27 en Supérieure; 3.12 en Prégymnasiale). Suite à l'introduction de la nouvelle organisation du système scolaire (EVM) dans les établissements exploratoires, nous pouvons relever dans la division à niveau d'exigences élémentaires (VSO) des effectifs moyens par classe inférieurs à ceux de Terminale à options; par contre, dans la division à niveau d'exigences moyennes, les effectifs par classe sont plus élevés en VSG qu'en Supérieure; de même, dans la division à niveau d'exigences élevés, les effectifs moyens par classe sont plus élevés en VSB qu'en Prégymnasiale.

SYNTHÈSE

En ce qui concerne les indicateurs d'input, nous retiendrons qu'au cours de la période considérée, l'effectif global des élèves fréquentant l'école publique vaudoise a fortement augmenté; l'augmentation la plus importante proportionnellement concerne la scolarité post-obligatoire (filiale maturité). La composition de la population d'élèves s'est aussi modifiée de par l'augmentation progressive de la proportion d'élèves d'origine étrangère. De plus, et comme c'est le cas également dans les autres cantons romands (OFS, 1995), la composition de cette population d'origine étrangère a passablement évolué (baisse importante des effectifs d'élèves d'origine italienne et espagnole mais augmentation des effectifs des élèves d'origine portugaise et ex-yougoslave). Parmi cette population d'origine étrangère, les effectifs d'élèves arrivant de l'étranger en cours de scolarité augmentent fortement; par contre la proportion d'élèves arrivant de l'étranger en n'ayant fréquenté aucun enseignement obligatoire reste faible et concerne essentiellement le premier degré de l'école obligatoire. La proportion d'élèves n'ayant pas fréquenté l'école préobligatoire est également faible, mais plus importante chez les élèves d'origine étrangère que chez les élèves d'origine suisse. La proportion d'élèves maintenus au cycle enfantin une année supplémentaire (ce qui est une forme de redoublement) augmente durant la période considérée mais, sans doute de par la généralisation du cycle initial (EVM), diminue néanmoins sensiblement en 1999/00. Ici également la proportion d'élèves étrangers est plus élevée. La proportion d'élèves avancés et surtout retardés à l'entrée de l'école préobligatoire augmente au cours de la période considérée.

En ce qui concerne les indicateurs de processus, nous retiendrons que la proportion d'élèves qui sont déjà en retard à la fin du premier degré de l'école obligatoire augmente de manière importante. C'est près d'un élève sur dix qui est en retard actuellement. Ceci peut s'expliquer en partie par les informations fournies par deux indicateurs d'input, soit la proportion d'élèves retardés à l'entrée du cycle enfantin et la proportion d'élèves maintenus au cycle enfantin. A ceci s'ajoutent les informations fournies par un autre indicateur de processus, soit la proportion d'élèves qui redoublent l'un ou l'autre des degrés primaires. En effet, le taux d'échec moyen pour chacun des degrés (et donc également pour le premier degré) est assez élevé même s'il a tendance à diminuer ces dernières années.

Un des changements les plus importants révélés par les indicateurs de processus a trait à l'évolution des proportions d'élèves dans les différentes divisions du secondaire inférieur et dans les classes qui regroupent des élèves en difficulté. En effet, suite à l'introduction de la réforme de 1987/88, la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élémentaires diminue fortement alors que la proportion d'élèves en division à niveau d'exigences moyennes augmente légèrement. Mais c'est surtout la proportion d'élèves en division à niveau d'exigences élevées qui augmente le plus fortement ainsi que la proportion totale des élèves scolarisés dans des classes qui regroupent des élèves en difficulté. La forte diminution de la proportion d'élèves en division à niveau d'exigences élémentaires peut ainsi s'expliquer en partie par l'augmentation importante de la proportion d'élèves scolarisés hors classe régulière, mais aussi par l'augmentation de la proportion d'élèves en division moyenne.

Garçons et filles d'une part, Suisses et étrangers d'autre part ne se répartissent pas de la même manière dans les différentes divisions et dans les différents types de classes regrou-

pant des élèves en difficulté. Ainsi la proportion de garçons et d'élèves étrangers est plus élevée dans la division à niveau d'exigences élémentaires et dans tous les types de classes regroupant des élèves en difficulté, alors que la proportion de filles et d'élèves suisses est plus élevée en division à niveau d'exigences moyennes et surtout en division à niveau d'exigences élevées. La proportion d'élèves qui redoublent, que ce soit au niveau primaire (1-4) ou, globalement, au niveau secondaire (5-9), diminue sensiblement au cours de la période considérée. Au niveau secondaire, cette diminution concerne essentiellement les degrés 5-6 et les degrés 7-9 de la division à niveau d'exigences élevées. D'une manière générale, les garçons et les élèves étrangers redoublent plus fréquemment que les filles et les élèves suisses. Ainsi, pour les degrés primaires (1-4), les degrés secondaires (5-9) et les degrés 7-9 de la division à niveau d'exigences moyennes, la proportion de garçons et d'élèves étrangers qui redoublent est plus élevée que celle respectivement de filles et d'élèves suisses. Cependant, pour les degrés 7-9 de la division à niveau d'exigences élémentaires, nous ne constatons pas une surreprésentation systématique relativement au sexe ou à la nationalité; pour la division à niveau d'exigences élevées (degrés 7-9), nous retrouvons bien une surreprésentation de garçons parmi les redoublants, mais pas une surreprésentation d'élèves de nationalité étrangère.

La mobilité entre divisions tant ascendante que descendante diminue ces dernières années par le fait qu'elle n'a plus de raison d'être en fin de 6^e année (introduction d'EVM). Cette restriction de la mobilité entre divisions est partiellement compensée par l'augmentation de la proportion d'élèves qui suivent des classes de raccordement suite à la scolarité obligatoire. En effet, ces dernières années, il y a une augmentation du nombre d'élèves qui fréquentent ce type de classe. Cependant, et par rapport à la situation qui prévalait à la fin des années 80 et au début des années 90 (mobilité entre divisions et effectifs en classe de raccordement nettement plus élevés qu'actuellement), le système scolaire est devenu moins ouvert ou perméable. Les classes de raccordement jouent également un rôle compensatoire, même s'il est très limité, pour la population d'élèves de nationalité étrangère puisqu'il y a, par rapport à la proportion d'élèves étrangers en scolarité obligatoire, plus d'élèves étrangers en classe de raccordement. Ainsi, les classes de raccordement permettent de compenser quelque peu les inégalités entre populations suisse et étrangère dans les trois divisions du secondaire inférieur. Cet effet compensatoire n'est pas aussi fort pour les garçons puisqu'ils sont moins représentés dans ce type de classes, tout comme dans les divisions à niveau d'exigences élevées et moyennes.

Les taux de retard en fin de scolarité obligatoire ont également beaucoup évolué. Ces taux ont diminué dans les divisions à niveau d'exigences moyennes et surtout élevées; cependant ils ont augmenté fortement dans la division à niveau d'exigences élémentaires. Dans les divisions à niveau d'exigences moyennes et élevées, les garçons sont plus fréquemment en retard que les filles, alors que dans la division à niveau d'exigences élémentaires il n'y a pas de différence systématique entre sexes.

La proportion estimée d'élèves qui décrochent en fin de scolarité obligatoire diminue fortement dans toutes les divisions et surtout en division à niveau d'exigences élémentaires. Cependant c'est encore dans cette division qu'il y a le plus de décrocheurs. A l'exception des élèves étrangers en division à niveau d'exigences élémentaires qui sont très proches des élèves suisses, les élèves de nationalité étrangère ainsi que les garçons ont tendance à davantage décrocher que les élèves suisses et les filles. Ainsi la diminution tant des taux de redoublement que de décrochage est bien entendu à l'origine de l'augmentation de la

probabilité théorique d'accéder au 9^e degré de la scolarité obligatoire sans redoubler ni décrocher. Cette probabilité est plus élevée chez les filles et chez les élèves suisses.

En ce qui concerne les indicateurs de résultats, les élèves qui ont fréquenté la division à niveau d'exigences élevées ont de plus en plus tendance à entreprendre une maturité. Les filles s'engagent davantage dans ce type d'études que les garçons, alors que nous ne trouvons pas de différences systématiques entre élèves suisses et étrangers. De même, et relativement à l'ensemble de la population qui a achevé sa scolarité obligatoire, la proportion d'élèves qui entreprennent une maturité augmente. Ici aussi, la proportion de filles est plus élevée que celles des garçons et la proportion d'élèves suisses plus élevée que celle des élèves de nationalité étrangère.

Enfin, en ce qui concerne les indicateurs de ressources humaines, nous constatons une augmentation des effectifs moyens par classe au cours de la période considérée tant en ce qui concerne les classes enfantines que primaires et dans les différentes divisions du secondaire inférieur. Les débuts de l'introduction d'EVM semblent provoquer une baisse des effectifs au cycle enfantin, au 1^{er} cycle primaire et en division à niveau d'exigences élémentaires (VSO), mais une augmentation des effectifs moyens dans la division à niveau d'exigences moyennes (VSG) et surtout élevées (VSB).

D'une manière générale, la comparaison des élèves en fonction du sexe et de la nationalité permet de repérer deux facteurs de risque élevé. En effet, le fait d'être un garçon ou un élève de nationalité étrangère fragilise l'insertion scolaire. L'attention des chercheurs et des praticiens s'est beaucoup portée, d'une part, sur l'identification et l'explication des différences de cursus scolaire entre nationalités et, d'autre part, sur des propositions visant à faciliter l'intégration scolaire des élèves migrants. Par contre, les différences de cursus scolaire entre sexes ont moins retenu d'attention (pour une revue, voir Duru-Bellat, 1995). Cependant, dans de nombreux systèmes éducatifs, les garçons manifestent plus de difficultés d'intégration scolaire que les filles. Les causes sont, pour certaines, exogènes à l'école et pour d'autres endogènes comme, par exemple, les biais introduits dans les processus de signalement et d'orientation (par exemple dans des classes regroupant des élèves en difficulté), biais qui discriminent négativement les garçons (pour une synthèse, voir Pelgrims-Ducrey & Doudin, 2000).

Cette fragilisation est-elle plus importante actuellement qu'au début de la période considérée? Pour les garçons, il y a une amélioration de la situation relativement à plusieurs indicateurs scolaires. Ainsi l'écart d'avec les filles diminue relativement:

- au maintien dans le cycle enfantin,
- à la fréquentation des divisions à niveau d'exigences élémentaires et élevées,
- à la fréquentation des classes à effectif réduit et de raccordement,
- au retard en division à niveau d'exigences élevées,
- au décrochage en division à niveau d'exigences élémentaires,
- à la probabilité théorique d'accéder au 9^e degré de la scolarité obligatoire sans redoubler ni décrocher.

Par contre, il y a péjoration de la situation relativement à d'autres indicateurs. Ainsi l'écart d'avec les filles augmente relativement:

- à la fréquentation des classes de développement,
- au redoublement en division à niveau d'exigences moyennes et élevées,
- au décrochage en division à niveau d'exigences moyennes et élevées,
- au fait d'entreprendre une maturité après avoir fréquenté la division à niveau d'exigences élevées et après avoir fréquenté l'école obligatoire.

Pour les élèves de nationalité étrangère, il y a une amélioration de la situation relativement à plusieurs indicateurs scolaires. Ainsi l'écart d'avec les élèves suisses diminue relativement:

- au retard à la fin du 1^{er} degré de l'école primaire,
- à la fréquentation des divisions à niveau d'exigences élémentaires et moyennes,
- au redoublement d'un degré de la scolarité obligatoire en général, mais aussi d'un degré du secondaire inférieur (5-9) et plus précisément d'un degré de la division à niveau d'exigences élémentaires et moyennes,
- à la fréquentation des classes de raccordement,
- à la probabilité théorique d'accéder au 9^e degré de la scolarité obligatoire sans redoubler et sans décrocher.

Par contre, il y a péjoration de la situation relativement à d'autres indicateurs. Ainsi l'écart d'avec les élèves suisses augmente relativement:

- au maintien au cycle enfantin,
- à la fréquentation de la division à niveau d'exigences élevées,
- au décrochage en fin de scolarité obligatoire dans toutes les divisions,
- à entreprendre une maturité après avoir achevé l'école obligatoire.

L'ensemble de ces résultats ne nous permet pas de conclure à une amélioration nette de la situation tant des garçons relativement aux filles que des élèves étrangers par rapport aux élèves suisses.

En regard de la population scolaire générale, certains indicateurs nous montrent une évolution positive du système scolaire vaudois. Ainsi la proportion d'élèves répondant aux critères pour fréquenter les divisions à niveau d'exigences moyennes et élevées augmentent, alors que la proportion d'élèves fréquentant la division à niveau d'exigences élémentaires diminue fortement. La proportion d'élèves qui redoublent diminue et ceci tant au primaire qu'au secondaire. De même, la proportion d'élèves en retard ou qui décrochent à la fin de la scolarité obligatoire diminue dans les trois divisions. Par conséquent la probabilité théorique de terminer sa scolarité obligatoire sans redoubler ni décrocher augmente. Enfin, la proportion d'élèves qui entreprennent une maturité après avoir fréquenté la division à niveau d'exigences élevées augmente.

Par contre, d'autres indicateurs nous montrent une évolution qui pourrait être vue comme négative. Ainsi, il y a augmentation de la proportion d'élèves qui sont:

- maintenus au cycle enfantin,
- retardés lors de leur entrée en classe préobligatoire,
- en retard à la fin du 1^{er} degré de l'école primaire,
- jugés inaptes à fréquenter une classe régulière et orientés dans des classes regroupant des élèves en difficulté.

Le système scolaire est moins ouvert une fois l'élève orienté dans une division du secondaire inférieur. De plus, il y a stagnation de la proportion d'élèves qui entreprennent une maturité après avoir achevé leur scolarité obligatoire.

Relevons pour terminer que la diminution de la proportion d'élèves qui redoublent peut être mise en parallèle avec l'augmentation de la proportion d'élèves qui sont orientés dans des classes regroupant des élèves en difficulté. Ce phénomène peut être observé dans différents systèmes pédagogiques en Suisse. Si, sur une certaine période de temps, nous constatons une diminution du recours à l'une ou l'autre de ces deux mesures de pédagogie compensatoire, c'est le recours à l'autre mesure qui augmente. Du moment que l'objectif de la réforme scolaire est d'assurer une meilleure intégration scolaire aux élèves, il conviendrait d'agir conjointement sur les deux mesures et pas seulement sur l'une des deux.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbet, J.-P., Efionayi-Mäder, D., & Rehm, J. (1993). *La santé des jeunes dans le canton de Vaud. Comparaison avec l'ensemble de la Suisse*. Lausanne: SFA/ISPA.
- Bottani, N., & Walberg, H.J. (1992). A quoi servent les indicateurs internationaux de l'enseignement? In *L'OCDE et les indicateurs internationaux de l'enseignement* [pp. 7-13]. Paris: CERI.
- Crahay, M. (1996). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire?* Bruxelles: DeBöeck.
- Doudin, P.-A. (1996a). Elèves en difficultés: la pédagogie compensatoire est-elle efficace? *Psychoscope*, 17, 9, 4-7.
- Doudin, P.-A. (1996b). *L'école vaudoise face aux élèves étrangers: un bilan de la situation*. Lausanne: CVRP.
- Doudin, P.-A. (1998). *Schulung der portugiesischen Kinder in der Schweiz/Scolarisation des enfants portugais en Suisse*. Berne: EDK/CDIP.
- Duru-Bellat, M., & Mingat, A. (1993). *Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif*. Paris: PUF.
- Duru-Bellat, M. (1995). Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psycho-sociales. *Revue Française de Pédagogie*, 110, 75-109.
- Efionayi-Mäder, D., François, Y., & Le Gauffey, Y. (1995). *La santé des jeunes dans le canton de Vaud: une comparaison avec l'ensemble de la Suisse. Résultats d'une enquête sur la vie quotidienne et la santé des écoliers de 11-16 ans*. Lausanne: SFA/ISPA.
- IRD (2001). *Compétences des jeunes romands: Résultats de l'enquête PISA 2000 auprès des élèves de 9^e année*. Neuchâtel: IRDP.
- Johnstone, J.N. (1981). *Indicators of education systems*. Londres et Paris: Kogan Page et Unesco.
- MacBeath, J. (1994). A role for parents, students and teachers in school self-evaluation and development planning. In K.A. Riley & D. Nuttall (Eds.), *Measuring quality*. London: Falmer Press.
- Marshall, R., & Tucker, M. (1992). *Thinking for a living*. New York: Basic Book.
- Martin, D., & Doudin, P.-A. (2000). De l'utilité de la pensée réflexive pour améliorer l'efficacité de l'école. In R. Pallacio & L. Lafortune (Eds.), *Pour une pensée réflexive en éducation* [pp. 47-67]. Montréal: Presses de l'Université du Québec (Collection Education-recherche).
- Müller, B. (2001). *Cursus d'apprentis*. Lausanne: CVRP.
- Nuttall, D. (1992). Les indicateurs internationaux de l'enseignement: leurs fonctions et leurs limites. In *L'OCDE et les indicateurs internationaux de l'enseignement* [pp. 15-25]. Paris: CERI.
- OCDE (1995a). *Gros plan sur les écoles*. Paris: OCDE.
- OCDE (1995b). *Regards sur l'éducation, les indicateurs de l'OCDE*. Paris: CERI.
- OCDE (2001). *Connaissances et compétences: des atouts pour la vie. Premiers résultats de PISA 2000*. Paris: OCDE.
- OFS (1995). *Les indicateurs de l'enseignement en Suisse. L'enseignement en mutation dans notre pays*. Berne: OFS.